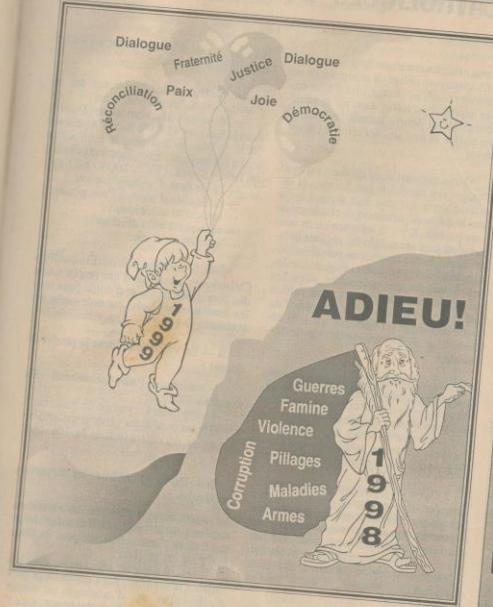


LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN
52 ème ANNÉE - NUMÉRO 717

24 DÉCEMBRE 1998 - 150 Francs CFA



APPORTER DES SOLUTIONS AU PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AUX CAUSES LES PLUS PROFONDES DE LA PAUVRETÉ



(...) Une perception adéquate de l'économie internationale doit permettre de satisfaire toujours et sans exception le droit à la nutrition de tous et chacun des habitants de la terre, selon les termes définis par les différents instruments internationaux. Les diverses circonstances qui entourent les catastrophes naturelles, les conflits internationaux ou les conflits civils ne doivent jamais être des excuses pour ne pas respecter cette obligation, qui engage non seulement les organisations internationales et les gouvernements des pays qui connaissent une situation d'urgence alimentaire, mais aussi, et d'une manière toute particulière, les Etats qui, par la miséricorde de Dieu,

sont les dépositaires d'abondantes richesses et de moyens matériels.

La sécurité alimentaire permanente et universelle dépend d'un grand nombre de décisions politiques et économiques qui, le plus souvent, échappent complètement à ceux qui souffrent de la faim et qui, par contre, sont souvent liées à

d'autres décisions politiques prises à l'intérieur de certains Etats en fonction de facteurs de pouvoir nationaux ou sectoriels. Une solidarité internationale bien comprise doit au contraire faire en sorte que toutes les décisions nationales et internationales

(Lire la suite à la page 11)

BULLE D'INDICTION DU GRAND JUBILÉ DE L'AN 2 000 : LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ

Le 10 novembre 1994, le Pape Jean-Paul II a publié la lettre apostolique *Tempio adveniente*, véritable feuille de route pour la préparation du Jubilé de l'an 2 000. L'une des dimensions les plus fortes de ce texte, était d'inviter toute l'Église à ne pas franchir le seuil du nouveau millénaire sans avoir réalisé son examen de conscience. Quatre ans après, plus précisément le premier dimanche de l'Avent 1998, il vient de publier la bulle d'indiction convoquant le Jubilé de l'an 2 000.

I — LA BULLE D'INDICTION

Le premier dimanche de l'Avent de l'an de grâce 1998, le Pape Jean-Paul II a prononcé la bulle d'indiction.

(Lire la suite à la page 8)

À PROPOS DU PROJET D'ATTRIBUTION DES BOURSES ET SECOURS UNIVERSITAIRES EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN : LE POINT DE VUE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTUDIANT(E)S CATHOLIQUES DU BÉNIN (EMMAÜS)

(Lire nos informations à la page 2)



Le premier bâtiment achevé du Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot

"LA CROIX DU BÉNIN" EN VISITE AU DEUXIÈME GRAND SÉMINAIRE DU BÉNIN : LE SÉMINAIRE MONSEIGNEUR-LOUIS PARISOT

Il a nom : Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot. Situé à Tchavéjé, dans le diocèse de Lokossa, il a été ouvert le 16 octobre 1995. Cette institution d'Église, vouée par la Conférence Épiscopale du

Bénin, a été autorisée comme «Grand Séminaire national complet» par la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples le 17 mars 1993 (cf. Proc. 123 / 93). Sa

(Lire la suite en pages 6 et 7)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

À PROPOS DU PROJET D'ATTRIBUTION DES BOURSES ET SECOURS UNIVERSITAIRES EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, LE POINT DE VUE DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTUDIANT(E)S CATHOLIQUES DU BÉNIN (EMMAÜS)

La Communauté des Étudiants Catholiques du Bénin, dont la devise est : « Se former pour mieux servir l'Église et la Société dans l'unité », est préoccupée au plus haut point par la qualité de la formation des cadres en vue d'un développement harmonieux de la nation. Elle ne saurait donc être indifférente aux réformes qui implique le nouveau projet de décret portant attribution des bourses et secours d'étude en République du Bénin.

La promulgation et l'application de ce décret résoudraient-elles le brûlant problème de déséquilibre régional qui entrave le développement de notre pays ? Mieux encore, en quoi pourraient-elles nous conduire à l'excellence ? Sur la base d'une analyse impartiale de ce projet de décret, la Communauté des Étudiants Catholiques du Bénin, se propose d'apporter une réponse à ces questions et de formuler des souhaits visant à promouvoir un développement équitable dans toutes les régions de notre pays.

I — LE PROJET DE DÉCRET PORTANT ATTRIBUTION DES BOURSES ET SECOURS D'ÉTUDE EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

A — Analyse

Les points les plus importants qu'on peut relever dans ce décret sont :

— un assouplissement des critères d'âge (articles 3b, 10b). En effet, l'âge maximum pour bénéficier des bourses, passe de 23 à 25 ans pour les bourses et secours nationaux ;

— l'apparition du principe du quota régional (les articles 2, 9, 17). Les crédits budgétaires affectés aux bourses et secours nationaux seront désormais répartis par département selon un système de quota au prorata du nombre de candidats inscrits au baccalauréat. De même, «en cas de non résorption de la totalité des crédits affectés à un département, le reliquat sera versé à un budget national» (article 32) ;

— l'apparition de critères régionaux de résidence pour l'attribution des bourses et secours nationaux (article 3a, 10a, 18a). Tout candidat à une bourse universitaire doit «sauf dérogation du ministre chargé de l'enseignement supérieur, avoir ses parents résidant dans le département concerné depuis au moins 10 ans» et «avoir effectué ses études de second cycle dans le département de résidence de ses parents». Néanmoins la durée de résidence imposée, ne concerne pas les enfants de diplômés en mission à l'étranger pour ce qui est de la bourse nationale d'étude universitaire à l'étranger qui leur est attribuée (article 25).

B — Quelques observations à propos du décret

Après lecture dudit décret et tenant compte des réalités de nos régions, il nous apparaît opportun de relever les points suivants :

— en ce qui concerne le système de quota par région, le projet de décret dispose que la répartition par département se fera «au prorata du nombre de candidats inscrits au baccalauréat». Or nous savons

que ce nombre à lui seul, ne préjuge pas du nombre de candidats admis ; lequel nombre est un meilleur reflet de la prestation au baccalauréat dans un département donné (voir tableau 1 et tableau 2 ci-après).

Tableau 1 Répartition des candidats inscrits par département (Baccalauréat session unique juin 1997)

Département	Nombre	%
Mono	894	6,22 %
Atlantique	8171	57,56 %
Ouémé	2360	16,62 %
Atacora	415	2,92 %
Zou	1349	9,50 %
Borgou	1006	7,08 %
Total	14195	100 %

Tableau 2 Répartition des candidats admis par département (Baccalauréat session unique juin 1997)

Département	Nombre	%
Mono	187	5,30 %
Atlantique	2060	58,44 %
Ouémé	651	18,46 %
Atacora	49	1,39 %
Zou	340	9,65 %
Borgou	238	6,75 %
Total	3525	100 %

De même, le choix du nombre de candidats admis, écarte les biais liés à des inscriptions complaisantes éventuelles au baccalauréat. L'on pourra ainsi éviter de vouloir «corriger» une injustice en créant une autre ; quand on sait que toute injustice est source de division pouvant menacer l'unité nationale :

— le critère départemental de résidence.

* Le projet de décret en fixant dans ses articles 3a, 10a, 18a que tout candidat à une bourse ou à un secours nationaux doit «avoir ses parents résidant dans le département concerné depuis au moins 10 ans», ne précise pas le sens donné au terme de parents. En effet, dans notre contexte socioculturel, il serait dramatique de limiter au sens strict les géniteurs, d'autant plus que rares sont les Béninois qui vivent auprès de leurs géniteurs jusqu'à l'âge adulte. En revanche, l'extension du terme (aux parents, oncles, tantes, frères et sœurs, cousins etc.) pourrait donner lieu à des abus de tout genre.

* Par ailleurs, la durée de 10 ans de résidence dans un même département nous paraît arbitraire et peu réaliste. En effet, selon les démographiques, pour être considéré comme résidant d'un milieu donné, il faut y avoir fait six mois consécutifs. Tandis que, dans le Produit National Brut, sont considérés comme résidants, les personnes ayant séjourné dans le pays pendant un an. Le fonctionnaire qui par exemple ne totale pas les six dernières années dans un même département, et ce, pour des raisons de service (cas très fréquents dans l'administration béninoise) verrait donc la bourse ou le secours refusés à son enfant. Tandis que, par ailleurs aucune contrainte de durée de séjour ne pèse ni sur les diplo-

mates, ni sur leurs enfants (article 25). Pire, le fils du paysan obligé de se séparer de ses géniteurs restés au village, afin d'aller étudier auprès d'un tuteur dans un autre département, ne pourra jamais prétendre à une bourse ou à un secours selon le présent décret.

* Nous pensons aussi qu'il est excessif d'exiger des candidats aux bourses et secours d'avoir fait tout leur second cycle dans le même département de résidence de leurs parents. Il y a là injustice en ce sens que c'est justement dans les régions défavorisées que les conditions précaires (infrastructure et personnel) obligent les élèves à migrer par nécessité vers les mégapoles pour des raisons aussi variées que le choix d'une série (par exemple d'un lycée technique ou agricole, etc.), la recherche de meilleures conditions de formation.

Il nous apparaît alors que si les dix ans de résidence dans un même département, ni les études du second cycle dans le même département sans compter avec la confusion créée par le terme de «parents» ne résolvent l'épineux problème de régions défavorisées. Au contraire, ils l'aggravent.

* Outre les injustices graves susmentionnées, il convient de nourrir la plus grande inquiétude et les doutes les plus légitimes, qu'aux moyens réels dont dispose l'administration pour vérifier l'authenticité de ces critères sur le terrain. C'est donc une porte ouverte de plus pour les actes de corruption et autres faux et usages de faux.

* Notons enfin que, compte tenu des nombreux équivoques soulevés par les articles (3a, 10a, 18a), les dérogations prévues risquent d'être des sources supplémentaires d'injustice, de frustration et même de division.

II — QUELQUES SOUHAITS POUR UN MEILLEUR ÉQUILIBRE RÉGIONAL

Au vu de tout ce qui précède, un constat s'impose : le projet de décret portant répartition des bourses et secours d'études en République du Bénin ne résoud aucunement le problème des régions défavorisées dans la mesure où, loin d'améliorer les «indicateurs de développement» de ces régions, il risque de générer des injus-

tices, source de division, menaçant l'unité et la stabilité nationales.

En effet, les vrais problèmes des régions défavorisées ont pour nom :

- faible taux de scolarisation (34,39 % dans le Borgou, 41,43 % dans l'Atacora et 58,38 % dans le Zou) pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire en 1996 * Source : (SSGI / DAPS / MENRS) :
- faible taux d'alphabétisation ;
- difficultés d'accès à l'eau potable ;
- insécurité alimentaire ;
- manque d'infrastructures ;
- enclossement ; etc.

Aussi, la Communauté des Étudiant(e)s Catholiques, soucieuse d'une amélioration des conditions de vie et d'étude pour tous les étudiants béninois, formule-t-elle les souhaits suivants :

A — En vue d'améliorer le projet de décret :

- maintenir l'assouplissement des conditions d'âge,
- supprimer le système de quota (article 2) et les conditions générales d'attribution qui en découlent (article 3a, 10a, 18a).

B — En vue de réduire les disparités régionales :

- encourager l'instruction en milieu rural en poursuivant l'effort de suppression des frais de l'instruction tant pour les filles que pour les garçons ;
- encourager les affectations dans les milieux défavorisés par l'octroi de primes d'affectation et d'avantages en nature (logement, moyen de déplacement, etc.) ;
- construire des écoles, en priorité dans les régions défavorisées ;
- désenclaver les régions difficiles d'accès, par la réalisation d'infrastructures routières ;

- développer la formation coopérative et le financement de micro-projets de façon prioritaire dans les zones déshéritées ;
- déconcentrer l'université, en vue, d'une part, de familiariser les cadres en formation avec les réalités des régions défavorisées, et, d'autre part, de susciter une saine émulation dans lesdites régions.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 1998

Fr. Maurice Bon-Fils Yélomé (Dominicain)
et Edgard Zinsou

"LA CROIX DU BENIN"	
Rédaction et Abonnements	
"LA CROIX DU BENIN"	
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19	
COTONOU	
(République du Bénin)	
	TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion
Abonnement de Soutien	500 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bienfaiteur	10,000 à 15,000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Amis	20,000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'abonnement	100 F CFA
	TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion
Bénin	3,720 F CFA
Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	3,720 F CFA
Guinée	5,760 F CFA
Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.	5,760 F CFA
France	5,760 F CFA
Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone	7,680 F CFA
Kenya, Tanzanie, Ouganda et Malawi	9,000 F CFA
U.S.A., Angleterre, Irlande, Australie et Nouvelle-Zélande	12,600 F CFA
Amérique (Nord, Centrale, Sud)	9,480 F CFA 94,80 FF
Dépôt : 10,200 F CFA 102,00 FF	
Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Grèce, Suisse, Rome et Norvège)	8,520 F CFA 85,20 FF
Canada	10,200 F CFA 102,00 FF
Tirage : 4.000 exemplaires	12,600 F CFA 126,00 FF
Chine	12,600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA

FOIRE-EXPOSITION ET HÔPITAL DE ZONE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Des produits locaux et manufacturés aussi variés que dignes d'intérêt voire même attrayants. Dans le domaine du textile, de l'architecture, du commerce général, de la galerie et de l'art culturel pour ne citer que ces exemples. Avec parcella riche menu, la troisième foire démonstrative des artisans et producteurs industriels qui s'est déroulée du 9 au 16 décembre 1998 à Natitingou ne pouvait qu'être couronnée de succès. Une soixantaine d'artisans et opérateurs économiques venus des 13 circonscriptions administratives du département de l'Atacora se sont livrés une saine et loyale compétition d'esprit créateur, de compétence de dynamisme et d'inventivité. Le public a pris grand plaisir à découvrir et apprécier le talent multiforme des exposants, toutes catégories confondues répartis dans 35 stands sur l'esplanade de l'auto-gare de Natitingou.

Organisée par la direction départementale du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, la foire était placée sous le patronage du préfet de l'Atacora Édouard André Ouin-Ouro.

Cette exposition aura sans nul doute contribué à donner au public de Natitingou et alentours, un avant-goût des fêtes de fin d'année, mais aussi et surtout à promouvoir nos produits locaux semi-industriel et industriels comme ceux imprimés.

Dans le domaine de la coopération internationale, l'Atacora a reçu la visite de deux délégations européennes. Une belge et l'autre hollandaise. Le Bénin était un pays de concentration de l'aide belge. Le préfet de l'Atacora ne s'est nullement embarrassé pour exposer à ses hôtes les préoccupations et besoins essentiels des populations de l'Atacora.

La délégation belge a visité mardi 15 décembre dernier, le micro-barrage hydroélectrique de "Yarpa" et l'hôpital modulaire dédié à Natitingou, deux infrastructures financées par la Belgique.

Pour sa part, la délégation des Pays-Bas, conduite par Mme Saskia Bekker, chargée d'affaires de l'ambassade, elle a assisté le vendredi 18 décembre dernier à Natitingou au lancement par le ministre de la santé du projet "Appui béninois-néerlandais des soins de santé primaires" (ABN-SSP) et à l'inauguration de l'hôpital de zone dont le financement a été assuré par les Pays-Bas pour 60 millions de francs CFA.

ATLANTIQUE

DES BASES D'APPUI POUR IMPULSER LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLE

À l'étape actuelle de notre développement, les petites et moyennes entreprises et industries (PME-PMI) doivent constituer un atout majeur de l'économie béninoise qui est essentiellement agricole. Mais pour y parvenir, il va sans doute falloir affronter des obstacles d'autant plus redoutables que certains relèvent d'idées reçues en cours et d'un mimétisme suranné. Néanmoins, une information correcte et une formation appropriée des différents acteurs du secteur seraient des armes efficaces pour obtenir les changements de comportements que requiert la capacité de transformation de nos produits agricoles.

Ainsi, le 10 décembre dernier, une trentaine de petits entrepreneurs réunis à l'INFOSEC de Cotonou ont-ils fait leur cette préoccupation. Ils ont en effet examiné le rapport provisoire de l'étude de faisabilité du projet de mise en place des bases d'appui pour la transformation et la conservation des produits agricoles. Afin de montrer l'importance qu'il accorde aux recommandations et suggestions qui seront issues de cet atelier, le ministre de l'Industrie, des petites et moyennes entreprises, M. John Igou a officiellement ouvert la rencontre et dit la confiance qu'il

plaçait en l'assistance pour mener à bien les travaux.

Nul doute que la mise en place des bases d'appui pour la transformation et la conservation des produits agricoles aideraient à réduire les pertes agricoles, la pénibilité des travaux de transformation, l'exode rural, le faible taux de scolarisation.

La base d'appui, une fois installée contribuera à rendre les agriculteurs plus compétitifs sur le marché.

Mais force est de reconnaître que, dans le contexte mondial actuel de globalisation, l'essor de la capacité exportatrice de l'économie béninoise doit se traduire en une réalité indéniable. Cette évolution favorable passe, à n'en point douter, par des efforts soutenus afin de relever d'autres défis qui ont nom : vulgarisation de la culture industrielle au Bénin, diversification des produits industriels exportables, et amélioration de la balance commerciale et des paiements.

Le rapport de l'étude de faisabilité a été réalisé par le gouverneur de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Royaume de Suède.

Il est prévu des bases d'appui d'arachide, de tomates, de manioc, d'huile rouge et de palmiste et de riz étrévé. Ces bases seront installées dans les localités où se cultivent ces plantes.

BORGOU

LA BATAILLE DE L'EAU SUR LE POINT D'ÊTRE GAGNÉE

Acteurs locaux et partenaires extérieurs doivent avoir une vision partagée du développement de la collectivité en termes de capacités de maîtrise et de mise en valeur des ressources de la région. À titre d'exemple, c'est ce que l'ont de faire actuellement, dans le département du Borgou à travers un projet d'assainissement au développement du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en milieu rural (PADEAR-DANIDA) dans lequel le Royaume du Danemark est partie prenante.

D'un coût global de 8,7 milliards de francs CFA dont la majorité partie est supportée par le Danemark, (8,3 milliards de CFA), le projet PADEAR-DANIDA a basé son approche participative. Il a visé notamment dans la restauration et la création des points d'eau, la construction d'ouvrages sanitaires (latrines et citernes dans les écoles et centres de santé, l'éducation sanitaire des communautés et la formation des artisans locaux à la promotion des différents types d'ouvrages d'assainissement.

L'enjeu socio-économique de ce projet étant d'importance, c'est le ministre des mines, de l'énergie et de l'hydraulique, M. Félix Essou Dansou qui a procédé le vendredi 11 décembre dernier à Parakou au lancement dudit projet dans le Borgou.

L'événement a rassemblé plusieurs personnalités étrangères et béninoises au nombre desquelles : le chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume du Danemark, M. Pederson, le préfet du Borgou, M. Zourkaryni Toungou, le vice-président du Conseil Économique et Social M. Aboubaïcar Djaoouga, le représentant du ministère de la santé, le directeur de l'hydraulique, les chefs de circonscriptions administratives et de nombreux invités.

Il serait superficiel d'énumérer les nombreux avantages de ce projet pour le Borgou, département qui compte près d'un million d'habitants. En effet, le projet permettra non seulement à chaque ménage de disposer de l'eau potable, mais encore de satisfaire les besoins énormes en eau du chêtel pour lequel le département du Borgou occupe le premier rang national.

En marge de cette manifestation, le ministre Dansou a également inauguré le nouveau bâtiment devant désormais abriter le service régional de l'hydraulique du Borgou-Sud dont le coût est estimé à 80 millions de francs CFA.

MONO

CROISADE CONTRE L'ULCÈRE DE BURULI

Le Bénin, notre pays, est-il encore besoin de le rappeler, est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Par ailleurs la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont on célèbre ce mois de décembre 1998 le 50ème anniversaire affirme notamment : "toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé..."

Mais ce droit, pour des pays comme le nôtre est de plus en plus inaccessible.

Sinon, quelle ironie encore du sort que l'"ulcère de Buruli", maladie émergente provoquée par une bactérie appelée "mycobacterium ulcerans" ? Pathologie d'une maladie reconnue qui a trouvé son meilleur abri dans les pays du sud dont le nôtre. Au Bénin, ce sont les zones humides du sud et du centre, dans les départements du Mono, de l'Atlantique, de l'Œmé et du Zou qui en sont affectées.

Si fatalité il y a, elle peut être vaincue. Du moins, les autorités béninoises en ce qui les concerne ont en la volonté politique.

À preuve, l'inauguration le lundi 14 décembre dernier à Lalo, dans le département du Mono, du centre de dépistage et de traitement des ulcères de Buruli, en même temps que le lancement du programme national de lutte contre cette maladie. Double cérémonie portueuse d'espérance en l'avenir à laquelle a procédé le ministre de la santé, Mme Marina d'Almeida Massougbodji.

En présentant l'endémie lors des allocutions ayant marqué les manifestations officielles, le coordinateur national du programme, le Dr Augustin Guédénon a donné les traits saillants de la maladie. Le microbe responsable de l'ulcère de Buruli, a-t-il expliqué, provoque une destruction de la graisse sous-cutanée, ce qui aboutit à plus ou moins long terme à une dégénérescence de la peau qui se couvre de plaies incurables. Définissant ensuite l'objectif du programme, le Dr Guédénon a indiqué que ce dernier vise la réduction de la morbidité liée à l'ulcère de Buruli, la prise en charge d'au moins 80% de cas et la réduction de 96 à 50% de la proportion des patients porteurs de séquelles invalidantes.

Le ministre a saisi cette occasion pour souligner que l'ulcère de Buruli, comme beaucoup d'autres maladies est un obstacle au développement régional et de l'ensemble du pays.

S'adressant particulièrement à l'ONG "Médecins sans frontières - Luxembourg" qui a financé l'aménagement et l'équipement du Centre de Lalo, le premier au Bénin pour un coût total de 56 millions de francs CFA, le ministre de la santé a exprimé sa satisfaction et sa gratitude à tous les généreux donateurs.

Le lancement du Centre de Lalo a été représenté à la cérémonie par Mme Josée Pierret qui a assuré que son organisation continuera d'appuyer le programme en vue d'atteindre les résultats escomptés.

Depuis mai dernier, 52 patients venus des quatre départements endémiques ont été traités à Lalo.

ŒUMÉ

L'ABPF DOTÉE D'UN BÂTIMENT MODERNE POUR SON ANTENNE DE L'ŒUMÉ

Une salle d'attente et d'animation, une salle polyvalente, un bloc de soins, deux salles de consultation, une pharmacie, deux bureaux, un secrétariat, des toilettes et une aire de jeux pour répondre aux besoins de la jeunesse. Voilà comment se présente la bâtie flambant neuve dont la construction a été entièrement financée par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) pour un montant global de 45 millions et demi de francs CFA. Le choix a été porté sur Porto-Novo, la capitale, pour bénéfici

er de ce joyau qui abrite la clinique de la santé de la reproduction de l'Association béninoise pour la promotion de la famille (ABPF), anciennement Ouémedé. Cette infrastructure digne de sa vocation socio-communautaire a été inaugurée le jeudi 10 décembre dernier par le ministre de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique M. Damien Zinsou Alahassa, assurant l'inauguration du ministre de la Santé.

Intervenant à cette occasion, le préfet de l'Œumé, M. Félix Zanfonnon a dit sa satisfaction de voir aboutir ce processus entamé depuis 1996.

L'objectif visé par l'ABPF en créant cette clinique est d'améliorer la situation sanitaire et la promotion de la famille dans le département et a souligné le préfet avant d'exhorter ses administrés à en faire un bon usage. Il faut informer, encore et toujours. Cela est vrai ici comme en d'autres domaines.

C'est pourquoi, le président de l'ABPF le Dr Nestor Azandégbé et le représentant du FNUAP, M. Pierre Fokou ont, dans leur allocution respective jugé nécessaire de rappeler le combat mené par l'association jusqu'à ce jour en vue de faire reculer l'ignorance en matière de planification familiale. La planification familiale est un gage de vie meilleure pour les générations futures, a conclu le représentant du FNUAP.

La santé de la reproduction et la planification familiale, a renchérit le ministre intérimaire de la santé, protègent la santé de la femme et celle de l'homme, sans oublier la santé de l'enfant. Il a, pour terminer, félicité l'ABPF d'avoir compris cette vision qu'elle partage depuis longtemps avec les responsables de l'État béninois.

ZOU

NAISSANCE DU RÉSEAU OUEST-AFRICAIN DES ONG

Les ONG sont des organisations privées, par leur statut même — non gouvernementales — mais aussi dans le sens où elles déterminent en toute indépendance leurs références, leur politique et leur méthode d'intervention. En conséquence, la naissance du "Réseau ouest-africain des ONG", à l'issue de leur assemblée générale constitutive qui s'est tenue les 7 et 8 décembre derniers au siège du CDBIBA à Bohicon n'est guère une surprise. Les assises ont regroupé les délégués du Burkina Faso, du Ghana, du Togo et du Bénin.

Dans les documents adoptés par l'Assemblée, les participants s'engagent à respecter les textes fondamentaux du réseau, à promouvoir les activités du réseau dans tous les pays membres. Ils ont enfin recommandé à l'endroit des gouvernements des pays membres de la CEDEAO, des organisations internationales et des réseaux d'ONG déjà existants, une collaboration et un appui constant au réseau. Ce réseau est dirigé par un conseil d'administration de cinq membres dont la présidence est confiée au Bénin.

espérons que le réseau porté sur les fonts baptismaux marquera une avancée réelle.

Dans le cadre de la mémoire africaine, "La route de l'esclavage", deux délégations suisse et haïtienne se sont réunies depuis vendredi 11 décembre dernier à Abomey en vue de l'organisation du Festival "Ayiti o Hwod o" (arc-en-ciel) prévu du 14 au 31 décembre 1998 au Lycée Houffou. Le festival regroupe trois écoles (Lycée Houffou, Collège de l'Étoile et Collège des Vétérans en Haïti) et une délégation suisse est composée de 34 personnes et celle de Haïti de 12 membres. La traite négrière transatlantique a été renouvelée au plus profond de la mémoire collective, comme le montre sa sous-représentation dans les manuels scolaires...

Assumer cet héritage devient un enjeu des plus actuels pour nouer des relations de coopération plus sereines entre les trois continents concernés".

Et que les mères de nos ancêtres bénissent ces chaleureuses retrouvailles !

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

PRÉSENCE HAUSA À COPARGO

Dans l'Atacora, à mi-chemin entre Jugu et Birni, de part et d'autre de la route qui les relie, la modeste localité de Copargo : la plus grosse unité résidentielle implantée dans le pays des Tangbé, elle possède un quartier Zongo essentiellement dominé par des ressortissants hausa⁽¹⁾.

*
* *

Plus particulièrement regroupés à Zongo, quartier des étrangers — comme d'habitude en République du Bénin — les Hausa de Copargo sont tous originaires du nord du Nigeria : les uns de Kano, la grande métropole septentrionale du Nigeria ; les autres de Sokoto, célèbre pour l'épopée musulmane de Dan Fodio au XIX^e siècle.

Des Hausa ressortissants de plusieurs localités du Nigeria septentrional avaient l'habitude, lors de leurs transactions commerciales, d'effectuer des haltes d'une durée de quelques jours à Copargo. Mais les premiers à s'y installer à demeure ont été des commerçants de Kano, en l'occurrence deux familles : celle de Tairu et celle de Mustapha.

La famille de Tairu qui se présente comme la famille hausa la plus ancienne non pas seulement du quartier Zongo, mais de tout Copargo. Tairu fut accueilli par des Tangbé qui l'ont précédé sur le site. Il porta jusqu'à sa mort le surnom, combien respectable à l'époque, de Méangua ou chef de quartier (celui, évidemment de Zongo).

Si la deuxième famille par ordre d'arrivée à Zongo est celle, Nupe, du commerçant Mustapha venu de Bida au Nigeria, c'est de ce pays qu'est parti pour la localité des Tangbé, Kasina, ancêtre de la deuxième famille hausa. Également commerçant comme ses prédecesseurs, il est originaire de Kano, à l'instar de Tairu.

De Sokoto viendront par la suite les deux familles hausa les plus tardivement arrivées à Copargo : celles, respectivement et par ordre d'arrivée, de Gbagobiri et de Zanfara, tous deux commerçants. Elles occupent chronologiquement les 5ème et 6ème positions, car Gbagobiri est arrivé après le Pullo (Peul) Garba, éleveur de son état

et arrivé à Copargo en 4ème position, après être parti de Sokoto.

Musulmans, ces Hausa ont été à l'origine de l'introduction et du développement de l'islam dans un milieu comme Copargo exclusivement animiste avant leur arrivée.

Si la présence hausa est nettement postérieure à celle des Tangbé dans la région⁽²⁾, il est cependant difficile de la dater avec précision. Les décomptes de générations au sein de la famille Tairu ne nous font guère remonter plus loin que le XVIII^e siècle ; peut-être même un peu plus tard. Mais il faudrait pouvoir dater le peuplement hausa de la localité, c'est-à-dire voir de plus près les dates, ou tout au moins les périodes d'installation des différentes familles hausa concernées par ces migrations successives. Nous pouvons tout au plus retenir prudemment, que les premières familles hausa étaient déjà présentes dans le Zongo de Copargo aux XVIII^e - XIX^e siècles.

CONCLUSION

Si des ressortissants d'autres groupes ethniques comme les Nupe et les Fulbe sont présents dans le Zongo de Copargo, le peuplement de ce quartier est essentiellement le fait de la communauté hausa du nord du Nigeria, plus particulièrement celui de migrants venus de Kano et de Sokoto. À eux, la localité doit son islamisation et en partie son développement accéléré par sa situation de part et d'autre de la voie routière Jugu-Natitingu. Bien d'autres étrangers sont venus par la suite, s'installer à Copargo, attirés par son développement relatif.

NOTES

(1) Nous devons les informations qui nous ont permis de rédiger cet essai aux traditionalistes suivants :

— DANGNINIR Doh, né vers 1908, cultivateur et grand chef religieux, quartier Galogha à Tanché-Béti ;

— El Haj ABDULAYE Mamé Sami, né vers 1923, commerçant, quartier Zongo à Copargo ;

— GARBA Tairu, né vers 1930, cultivateur, quartier Zongo à Copargo.

(2) Ils ont été tous interrogés en janvier 1998 c'est pourquoi les Tangbé considèrent toujours Hausa et autres habitants de Zongo comme des étrangers, ce que ne nient d'ailleurs pas ces derniers qui, en dépit de l'ancienneté relative de leur installation à Copargo et de leur insertion dans le milieu, acceptent qu'on les traite en étrangers alors qu'ils ne connaissent pour la plupart d'autre milieu que celui-là.

A. Félix Iroko

ENVIRONNEMENT

Depuis un certain temps les gens se plaignent de l'excès de chaleur à travers le monde. Ce changement climatique est aussi au réchauffement global de la terre. On l'appelle 'effet de serre'. Le principe de ce phénomène est simple. Le soleil émet une énergie qui se déverse en permanence dans l'atmosphère sous forme de lumière visible. Une partie de cette énergie est réfléchie par les nuages, le reste est absorbé par la terre.

EFFET DE SERRE

d'un processus continu d'érosion et de désertification. Mener la lutte pour arrêter cette dégradation, est devenu un pari contre la montre. Quoi dire des dizaines de milliers de véhicules qui devraient être retirés de la circulation faute de réunir les conditions minimales de sécurité et d'hygiène ? (Marchés Tropicaux 6 / 1998).

La concentration du dioxyde de carbone dans l'atmosphère de notre planète, par exemple dépasse les 5 milliards de tonnes par an. La durée de vie des

gaz dans l'atmosphère, une fois émis, est la suivante : dioxyde de carbone, 40 à 50 ans ; méthane, 10 ans ; pesticides, 120 ans ; fréon, 50 à 100 ans.

Comment faire ?

Voilà les solutions qui s'imposent.

◆ Mise au point de nouvelles sources d'énergie renouvelables et non polluantes telles que l'énergie éolienne, solaire, etc.

◆ La création d'un carburant produisant des gaz d'échappement moins polluants.

◆ La promotion de la reforestation.

La réussite de tout cela dépend de la volonté humaine.

Félix Wondo-Mawondo, UNIKIM spécialiste en Gestion de l'environnement



ET VOTRE REABONNEMENT !

ATTENTION ! ATTENTION !

VIAGRA :
DÉCÈS DE TROIS UTILISATEURS

Trois personnes qui avaient reçu une prescription de Viagra sont décédées, un mois après la mise en vente de cette pilule en France. Pour l'heure, aucun lien formel n'a pu être établi entre les faits, mais le laboratoire Pfizer répète que "le Viagra est un médicament déconseillé aux gens ayant des troubles cardio-vasculaires sévères, chez ceux prenant des dérivés nitrés, pour ceux dont l'activité sexuelle est fortement déconseillée".

UN PEU DE DISTRACTION

JEU "LES NOMBRES CROISÉS ENTIERS POSITIFS" N° 1

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								

TEXTE DE PRÉSENTATION

Le jeu consiste à compléter les cases vides par des nombres entiers positifs supérieurs ou égaux à 1, ainsi qu'à trouver pour les lettres des valeurs entières possi-

ves supérieures ou égales à 1 de façon à effectuer les opérations dans le sens indiqué, aussi bien horizontalement que verticalement.

Dans la recherche de solution, chaque case sera repérée par sa ligne et sa colonne énoncées dans cet ordre.

INDICATIONS

1^o — Monter que :

* x, y, z et a ont des valeurs imposées. Lesquelles ?

* Les valeurs manquantes ne dépendent que de b et c qui varient chacun dans des limites déterminées.

2^o — Combien ce jeu comporte-t-il de solutions ?

(Réponse dans notre prochaine parution à la page 10)

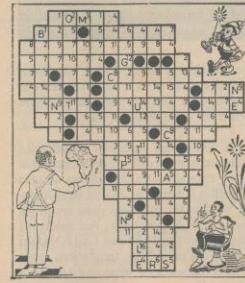
GRILLE DE L'AFRIQUE À DÉCODER

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représente toujours la même lettre.

En vue de faciliter les recherches, quelles lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille. À vous de les trouver.

Amusez-vous donc !

(Réponse dans notre prochaine parution à la page 10)



BONNE SANTÉ

La dépression peut accélérer le vieillissement

Un état dépressif est susceptible, chez les personnes du troisième âge, d'accélérer le processus de vieillissement, affirment des chercheurs de l'Institut national de gériatrie de Bethesda (Etats-Unis). Ces spécialistes ont étudié pendant quatre ans 1 286 personnes âgées de plus de 70 ans : la perte des fonctions physiques est plus importante de 55 % chez les personnes qui souffrent de dépression que chez les autres.

Pour évaluer l'effet de la dépression sur les capacités physiques, les chercheurs

avaient retenu des facteurs d'équilibre, de rapidité d'écoulement et de facilité avec lesquels les personnes peuvent se lever d'une chaise. L'étude a révélé également que le fait de vivre seul et d'avoir un niveau d'éducation moins élevé accentue la perte des capacités. "La dépression et la diminution des fonctions physiques se renforcent mutuellement, provoquant une spirale descendante dans les états physiques et psychologiques des personnes du troisième âge", conclut l'étude.

**

Quand le poisson combat la dépression

Il existe de grandes différences d'un pays à l'autre en ce qui concerne la dépression. Or, il se trouve que ces différences se calquent sur la fréquence des maladies cardio-vasculaires et sur l'apport en poisson dans l'alimentation.

Le poisson contient en effet un acide gras essentiel,

dont un faible taux sanguin est fortement associé à un risque élevé de dépression. Si on regarde les pays où l'on mange beaucoup de poisson comme le Japon, la Corée ou Taiwan, on constate une faible incidence de dépression, au contraire de la Nouvelle-Zélande, de l'Allemagne ou du Canada où l'on prend moins cet ali-

ment. Mais les chercheurs britanniques qui ont publiés leurs travaux dans le *Lancet* se gardent bien de limiter à la consommation de poisson les différences relevées : des facteurs culturels, sociaux et économiques peuvent en effet mettre à mal les résultats de leur étude.

Claire Vignier

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

À propos de *mets* (*METS*).

Ce que l'on met sur la table pour manger est un *mets* (*METS*). Ce nom prend toujours un *S* final, même au singulier.

Orthographe à rapprocher : *rets* (*RETS*), mot ancien désignant un filet pour capturer le gibier. On l'emploie souvent au pluriel : les *rets*, mais même au singulier il faut toujours un *S* final : un *rets...* un *mets...* avec un *S* au singulier comme au pluriel.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe *prendre*, du latin *prehendere*.

Saisir directement ou avec un instrument c'est prendre, agripper, accrocher. La faculté de prendre c'est la préhension et en parlant d'un organe on dira qu'il est préhensible.

La maniérerie de prendre est une prise et les instruments pour prendre sont la pince, les pinceaux, les tenailles, le crochet, etc.

S'emparer d'un être ou d'une chose, c'est l'apprehender, le capturer, le maîtriser. Prendre des animaux c'est chasser, pêcher, harponner et prendre ce qui appartient à quelqu'un c'est voler, dérober, escroquer. On peut aussi prendre de force, prendre d'assaut, conquérir, envahir, occuper.

Se pourvoir d'une chose c'est se munir, se procurer, emporter et enfin s'adjointre une personne c'est s'asseoir prendre dans le sens de s'associer, d'engager, d'employer.

Ce qui est bon à prendre est bon à rendre", dit une sentence française. A ne pas oublier !

DES MOTS POUR JOUER

Aide-mémoire, annexe-lumière, garde-feu, grille-pain...

Quatre noms composés au singulier. Mettez-les au pluriel.

Réponse : aide-mémoire est invariable au pluriel : des aide-mémoire (ils aident la mémoire).

Des années-lumière (les années (un S) de la lumière... sans S).

Des garde-feu : invariable au singulier comme au pluriel... Ils gardent le feu.

Des grille-pain : invariable... Ils grillent le pain.

AUTOUR D'UN MOT

Présent, du latin *praesens*

Tout ce qui se trouve dans le lieu dont on parle est présent.

Le contraire c'est être absent. Être présent c'est être sur les lieux, sur place, être témoin. On fait acte de présence, on se montre, et si la présence est habituelle, on est alors assidu. Celui qui est présent partout est omniprésent et on parle alors d'ubiquité.

Les personnes présentes forment l'assistance, les spectateurs, le public, la foule, les observateurs.

Être en présence de... c'est être à la veue de... sous les yeux, au vu et au su

de... et quand la présence est en face d'un notaire on est alors : par-devant...

"Loin des yeux, loin du cœur", dit une maxime... alors soyons présent.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le vent...

Contre vents et marées : envers et contre tout. L'expression s'emploie seule ou avec des verbes comme "poursuivre". Poursuivre contre vents et marées.

Dans le vent : à la mode, dans le goût du jour. On dit aussi aujourd'hui : il est "in", expression familière.

En coup de vent : très rapidement... Comme un courant d'air. Quant à être coiffé en coup de vent c'est être décoiffé, décoiffé comme par le vent.

Ouvert aux quatre vents ou à tous les vents : de tous côtés, de partout. Être logé aux quatre vents c'est habiter une maison mal protégée. On dit aussi : jeter à tous les vents : de tous côtés, dans toutes les directions.

En forme familière : aller comme le vent, ou plus vite que le vent : aller très vite.

Enfin, avoir vent de : être informé de... apprendre. Vent à ciel de rumeur ou de nouvelle.

AUTOUR D'UN MOT

Le prix, du latin *preium*.

Ce que coûte quelque chose c'est son prix, sa valeur. Le prix peut être d'achat ou de vente, et mettre à tout prix, c'est-à-dire, évaluer, apprécier. Pour le prix on passe aussi le prix de revient, le prix coûtant, le prix marchand, imposé, recommandé et plus simplement : le prix fixe.

Toute chose peut être soit à bas prix soit à prix élevé. Il y a les prix de faveur, les prix d'amis et on peut même aller jusqu'à "donner pour une bouchée de pain".

Par contre le prix peut être exorbitant, ruineux et comme on dit : hors de prix !

En Espagne on fait remarquer que "ce qui coûte peu s'estime encore moins" (extrait du *Don Quichotte* de Cervantes).

DES MOTS À DEVINER

Un *Franchouillard*, est-ce :

— quelqu'un qui présente les défauts d'un Français moyen ?

— un flottement dans la conversation ?

— quelque chose de burlesque ?

Trouvez la bonne réponse.

Réponse : qui présente les défauts du Français moyen, est *franchouillard* (terme familier).

Burlesque : *vaudeville*.

Flottement dans la conversation : *tergiversation*

DES MOTS INTRUS

Invendu, invention, inventer, inventiver, investir... cinq mots.

L'un est un intrus dans la liste... Lequel et pourquoi ?

Réponse : *Invendu* est l'intrus : inventer, investir.

Les autres mots commencent aussi par *IN*, mais *IN* n'est pas un préfixe qui désigne le contraire : *invention, inviter, inventiver, investi*

NATION

"LA CROIX DU BÉNIN" EN VISITE AU DEUXIÈME GRAND SÉMINAIRE DU BÉNIN : LE SÉMINAIRE MONSEIGNEUR-LOUIS PARISOT

(Suite de la première page)

constitution, son organisation et son fonctionnement se réfèrent aux règles établies par le Droit de l'Eglise, définies par le décret Optatam Totius (07/1965) du Concile Vatican II, précisées par la Ratio Fundamentalis (RF, 1970, 1985), les Exhortations Apostoliques Pastores dabo vobis (PDV, 1992) et Ecclesia in Africa (EA, 1995).

Le but de ce deuxième grand séminaire est d'aider les candidats au sacerdoce à éprouver et à affirmer leur vocation, à se former à la vie de sainteté sacerdotale et au ministère pastoral, dans une perspective d'inculturation. Il s'agit, au total, d'initier les futurs prêtres à la vie qu'ils auront à mener demain, à la suite du Christ, Maître, Prêtre et Pasteur.

« Seigneur, donne-nous des prêtres. Seigneur, donne-nous beaucoup de prêtres. Seigneur, donne-nous beaucoup de saints prêtres... » demandons-nous à Dieu dans nos prières. Et le Pape Paul VI de nous lancer, à Kampala, un défi : «... Soyez vos propres missionnaires... » Mais comment devenir ses propres missionnaires sans être envoyés donc sans pasteurs ? Et comment en avoir sans lieu de formation approprié ? Aujourd'hui et au regard du nombre des vocations exprimées d'une part, et vu le nombre de places disponibles pour les candidats au sacerdoce au Grand Séminaire Saint-Gall sis à Ouidah d'autre part, et surtout quand on sait que le séminaire est essentiellement un lieu et un moment de formation, une école, on ne peut que louer l'initiative. Car le séminaire est bien l'ensemble du système d'éducation d'ordre humain, spirituel, intellectuel, communautaire, pastoral, visant à former des prêtres selon le cœur de l'Unique Prêtre et qui caractérise la raison d'être de l'institution et justifie la présence en ce lieu du candidat au sacerdoce.

Yeux et oreilles des lectrices et lecteurs de « La Croix du Bénin », nous avons été accueillis et aidés dans la découverte du Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot par le recteur, l'abbé Efoé-Julien Pénoukou, et son vice-recteur, l'abbé Xavier Tohouégnon.

Après la découverte des lieux et sous la conduite décontractée et instructive de son recteur, nous nous sommes entretenus avec le vice-recteur du Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot, puis avec les séminaristes.

ENTRETIEN AVEC LE VICE-RECTEUR

« La Croix du Bénin : Monsieur le vice-recteur, qu'est-ce le Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot ?

Abbé Xavier Tohouégnon, vice-recteur : Ce sont tous les évêques de notre pays, réunis au sein de la Conférence Épiscopale du Bénin, qui ont créé, plus de 70 ans après celui d'Ouidah, le second grand séminaire, le Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot, sis à Tchanvédji, à 3 km de Klouékanmè dans le diocèse de Lokossa. Il est situé à environ 25 km à l'Est d'Azové, à un peu moins de 40 km au



La porte principale d'entrée du séminaire

Sud d'Abomey, à quelque 160 km au Nord-Ouest de Cotonou.

Le Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot est donc national, c'est-à-dire celui de tous les diocèses de notre pays. Il est créé par tous les évêques pour former les futurs prêtres de toutes les régions du Bénin. Et effectivement, chacun de nos 9 diocèses actuels y a des séminaristes en formation.

Le Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot est complet, c'est-à-dire qu'il comporte les 2 cycles de philosophie et de théologie. Il assure la formation complète du futur prêtre. Celui qui y entre en fait normalement prêtre au bout de 7 ans. La première promotion qui y fit son entrée le 16 octobre 1995 a terminé les 2 années du cycle de philosophie, puis a effectué le stage canonique d'un an sur le terrain ; elle est revenue le 1er octobre 1998 entamer le cycle des 4 années de théologie qui se terminera normalement en juin 2002, année de l'ordination des premiers prêtres formés dans cet établissement religieux.

Les deux grands séminaires du Bénin reçoivent alternativement les étudiants sortis du séminaire propédeutique sis à Misserétré, à 7 km de Porto-Novo. Ainsi, 1 an sur 2 et à tour de rôle, chacun des deux grands séminaires reçoit le contingent au séminaire propédeutique.

D'ici octobre 2001, chacun des deux grands séminaires ne devrait compter que



Abbé Xavier Tohouégnon

3 promotions au lieu de 6, avec un effectif d'environ 200 grands séminaristes par maison, pour permettre un encadrement correct par l'équipe des formateurs.

La courbe des vocations sacerdotales suit heureusement celle du développement de nos communautés chrétiennes au sein desquelles le Seigneur, Maître de la maison, suscite des vocations dans toutes les couches, y compris celles des médecins comme on en trouve à Saint-Gall (Ouidah) et celles des magistrats, techniciens supérieurs et ingénieurs comme on en trouve à Tchanvédji.

Dieu soit bénî pour toutes ces grâces qu'il a faites et qu'il continue de faire à l'Eglise catholique du Bénin.

« La Croix du Bénin : Qu'y a-t-il de commun et de différent entre nos deux grands séminaires du Bénin ?

Le vice-recteur : À cette question l'abbé Efoé-Julien Pénoukou, recteur du Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot a bien répondu à la page 19 du n° 1 (juin 1997) de la revue « Chemin d'Espérance » (revue du Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot) par ces termes :

« Le Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot est tout simplement un séminaire comme les autres ; il assure par conséquent la formation sacerdotale sur la base des options et orientations fondamentales bien connues et qui sont d'ordre spirituel, humain, intellectuel et pastoral.

Cela dit, aucun séminaire ne ressemble à un autre. Notre séminaire, créé après le synode africain et à la veille du troisième millénaire, est situé dans le Bénin profond de l'ère démocratique. De plus, il bénéficie de l'expérience octogénaire du Grand Séminaire Saint-Gall sis à Ouidah et reste donc aussi bien ouvert à ses attentes que sensible à ses problèmes. Tout cela interpelle notre jeune séminaire à faire, non pas autre chose, mais autrement les choses. »

Il est bien entendu qu'un vieux séminaire se renouvelle lui aussi et peut vivre une éternelle jeunesse.

La formation humaine, spirituelle et pastorale est la même. La formation intellectuelle est fondamentalement la même puisque procédant de la « Ratio studiorum » commune à tous les grands séminaires. Mais cela n'empêche une spécificité de ce séminaire qui peut, du reste, se retrouver ailleurs et qui peut être perçue dans les éléments suivants de la ratio académique :

— respect de la spécificité de chacun des 2 cycles de philosophie et de théologie;

— structuration des cours en unités de valeurs. Cela donne une certaine latitude pour organiser les cours et accueillir des professeurs spécialisés dans un domaine donné et ne pouvant demeurer longtemps ici au séminaire.

Nous remercions et prions le Seigneur de bénir tous ces professeurs. Ils sont issus du clergé béninois ou ils sont professeurs à l'Université nationale du Bénin à Calavi (Bénin) ou de l'Université du Bénin à Lomé (Togo). Ils viennent soutenir les 5 professeurs résidents pour communiquer à nos séminaristes leur science accompagnée du témoignage de leur vie de foi et de dévouement à la cause du Seigneur.

« La Croix du Bénin : Quel est, Monsieur le vice-recteur, l'effectif du Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot ?

Le vice-recteur : Le Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot compte aujourd'hui cent quinze (115) grands séminaristes répartis, diocèse par diocèse, comme suit :

— Diocèse d'Abomey	05
— Archidiocèse de Cotonou	29
— Diocèse de Dassa-Zoumè	09
— Diocèse de Djougou	02
— Diocèse de Kandi	03
— Diocèse de Lokossa	18
— Diocèse de Natitingou	04
— Archidiocèse de Parakou	10
— Diocèse de Porto-Novo	23
— Camilliens	12

Ils sont encadrés par 15 professeurs dont :

permanents résidents	05
vacataires	10

et 1 économe.

« La Croix du Bénin : Pouvez-vous, Monsieur le vice-recteur, nous parler de la vie au Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot ?

Le vice-recteur : Le Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot est en fondation. Sa naissance a procuré la joie et on est heureux de le voir grandir. Il a pu, à ce jour, acquérir une dizaine d'hectares de terrain avec quelques arbres qui, déjà, offrent généreusement leurs fruits et leur ombre. Est achevé le premier bâtiment à 3 niveaux avec ses 96 cellules d'étudiants et 6 chambres de professeurs. Est déjà sorti de terre un second bâtiment avec les mêmes capacités d'accueil. À l'eau courante s'est ajoutée l'électricité depuis le 27 mars 1997. Et nous espérons être désenclavés par le téléphone avant juin 1999. Notre grande joie est de sentir heureux ici les 115 séminaristes des 2 premières promotions ainsi que les prêtres affectés à leur service.

Ils sont heureux malgré les douleurs de l'enfancement que tous les chrétiens catholiques du Bénin peuvent aider à soulager au moins partiellement à divers niveaux :

— *le soutien spirituel, par les prières pour accompagner cette œuvre d'Église et implorer sur elle la bénédiction et les grâces du Seigneur ;*

— *le soutien moral, à travers les visites qui réchauffent les cœurs dans ce «Lom' n'ava». Oui, il n'y a que 12 à 26 km de piste pour rejoindre Tchanvédji à partir du goudron d'Adjahonné et de Dogbo ; mais le mauvais état habituel de ces pistes rurales fait que le séminaire est relativement enclavé. C'est heureux que nos séminaristes fassent l'expérience du Bénin profond où ils seront en service pour la plupart. Mais serons-nous tous ceux qui peuvent exercer une heureuse influence pour l'amélioration des pistes pour que, par exemple, soient conservés plus longtemps en état les moyens de déplacement dont disposent le séminaire et les habitants de la région ;*

— *le soutien matériel et financier : ce grand établissement a démarré dans des installations généralement prêtées par Son Excellence Monseigneur Robert Sastre, évêque de Lokossa. En dehors d'un premier nouveau bâtiment dont je viens de parler, tout reste à construire : chapelle, salles de classe, réfectoire, réfectoire, cuisine, terrains de sport... Il faut que nos séminaristes soient nourris tous les jours.*

Nous remercions Rome pour ses subventions et le diocèse de Cologne, en Allemagne, pour sa précieuse contribution à l'édition de notre premier bâtiment...

Mais cela est insuffisant. Rome ne finance pas tout. Nos évêques ont fourni et continuent de fournir de gros efforts. Mais face aux énormes besoins de ce grand séminaire en fondation, nous voulons compter avant tout sur la maturité de notre Église du Bénin au sein de laquelle desarmés des fidèles se lèvent pour construire des chapelles et des presbytères. Le grand séminaire sis à Tchanvédji sera heureux de bénéficier de l'aide des catholiques du Bénin, qu'il s'agisse de dons constants ou de la petite arole de la veuve, tout à prix à nos yeux et devant le Seigneur qui le revaudra au centuple.

Daigne le Seigneur accorder une récompense d'Apôtres aux fidèles qui contribuent à la formation de nos futurs Apôtres !

ENTRETIEN AVEC LES SÉMINARISTES

Nous nous sommes rapprochés ensuite des délégués des séminaristes pour nous enquerir de leurs impressions sur leur formation en ce lieu. Il s'agit de Messieurs Mathias Ayelo, doyen des séminaristes (première année de théologie) et Aimé Frédéric Hounzandji, (première année de théologie).

«La Croix du Bénin» : En tant que séminariste, que pensez-vous de la manière de votre grand séminaire : était-il vraiment nécessaire ?

Aimé-Frédéric Hounzandji : J'ai une histoire existentielle peu longue, mais j'en conserve irréductiblement une vive mémoire qui préserve un repère sûr, toujours renouvelé : Dieu est vraiment Celui qui mène les événements et conduit notre existence, si nous le voulons. J'ai tout dit ! Car tel est le petit œil de foi avec lequel je regarde l'avènement du deuxième grand séminaire au Bénin. Dieu l'a voulu, pour



Sanctuaire marial Notre-Dame de l'Espérance de Tchanvédji

notre Église locale, comme gracie à faire fructifier. Avec mes frères et nos pères formateurs, en Église, je veux continuer à y travailler, en espérance.

«La Croix du Bénin» : Quel avenir entrevoyez-vous dans ces conditions, pour ce Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot ?

Mathias Ayelo, doyen des séminaristes : Le séminaire en tant qu'institut religieux, porte la marque du Christ qui lui confère souffle et lui assure vitalité. Si les moyens dont nous disposons ne nous ouvrent pas toujours sur un horizon humainement certain, nous restons cependant confiants et convaincus que Celui qui a consacré cette œuvre ne l'abandonnera jamais.

«La Croix du Bénin» : Avez-vous vraiment le sentiment que toutes les exigences et données de votre vocation sont prises en compte par la formation qui vous est proposée ? Et quel regard portez-vous franchement sur elle dans ce grand séminaire ?

Aimé-Frédéric Hounzandji : Un proverbe de la sagesse africaine affirme qu'«un vieillard assis voit plus loin qu'un jeune debout». Il s'agit là d'un riche énoncé de vérité que la vie quotidienne ne dément souvent point, si bien qu'on peut ajouter sans heurt : «... si jeunesse savait !...» De plus, nous savons qu'aucun père ne donne un caillou ou un serpent à son enfant qui lui demande un œuf ou un poisson.

Voilà pourquoi je vis les éléments et la structuration de la formation qui est offerte ici, d'un cœur sincèrement ouvert et pleinement confiant dans nos évêques, ainsi que le conseil permanent des pères formateurs qui en sont les premiers agents. Ils ont certainement leurs limites d'hommes ; mais comment ne pas reconnaître honnêtement qu'ils font beaucoup pour notre service aux fins de nous rendre, «mieux qu'eux», face à un monde d'aujourd'hui et de demain plus exigeant que celui d'hier. Ils ont constamment souci que nous soyons de bons intendants du ministère sacerdotal. Il faut alors croire fermement que la grâce supplée à notre nature d'homme, et que Dieu sait écrire droit et longuement avec des lignes courbes.

Je vis ainsi très joyeusement ma formation déployée au regard du monde pour lequel je voudrais, par la grâce divine, me faire prêtre dans l'Église.

«La Croix du Bénin» : Peut-on en déduire que vos impressions sont assez bonnes quant à la qualité de la formation qui vous est donnée ?

Mathias Ayelo : La formation n'est nulle part une tâche facile. Elle requiert

continuellement amour, tact et beaucoup de connaissances humaines chez l'éducateur ; ouverture, attention et amour de la part de l'éduqué. C'est la synergie de ces deux pôles qui constitue un conditionnement et un atout favorable pour une bonne formation.

Il faut avouer que des efforts sensibles se déploient de part et d'autre en vue de faire de nous des hommes mûrs, capables de répondre aux exigences d'un monde de plus en plus troublé. Ce n'est pas encore la perfection dans l'ordre de la formation que nous recevons, mais les acquis sont plus abondants que les insuccès liés souvent à la finitude de notre nature qui ne peut accéder à sa perfection ici-bas.

«La Croix du Bénin» : Vous êtes le chef de ce grand séminaire, c'est-à-dire le premier responsable au niveau des séminaristes. Que pouvez-vous nous dire de votre rôle ? Quelles sont vos joies et vos difficultés ?

Mathias Ayelo : Mes frères et mes séminaristes ont placé en moi leur confiance en me choisissant comme doyen de notre Communauté en cette année. Je les en remercie. Mais les Latins disent bien que «L'honneur est une charge» «Honor bonus». J'ai donc accueilli ma responsabilité et je m'emploie à l'accomplir comme un service des autres et un lieu de ma formation propre.

Je veille, avec mon premier collaborateur, le vice-doyen, à une ambiance de famille où chacun aime et se sent aimé. Je m'occupe, dans cet esprit, de la coordination générale des différentes activités de la maison.

Sans m'installer passivement et paresseusement dans une joie éphémère, je peux affirmer que l'ambiance de gaieté qui se vit dans la Communauté est pour moi une grande allégresse, un vrai réconfort qui me porte à l'action de grâce. À cela, il faut ajouter la simplicité adéquate qui caractérise de plus en plus nos éducateurs désireux de nous faire prendre nous-mêmes une part active dans notre formation.

Pour ce qui est des difficultés, je n'en éprouve qu'une pour l'instant : comment transmettre un message sans l'altérer tout en préservant la bonne ambiance ordinaire ? Avec mon adjoint, nous y mettons raison et cœur. Mais en dernier ressort, nous sentons que par-delà tout, nous sommes fortement soutenus par la grâce de Dieu. Puisse-t-elle toujours nous être fidèle., malgré nos dérapages jusqu'au bout.

«La Croix du Bénin» : Quels sont vos souhaits et vos espoirs pour le Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot ?

Aimé-Frédéric Hounzandji : Permettez-moi d'abord d'évoquer un passé de joie

et d'action de grâce. Le 16 octobre 1995, je me souviens vivement encore que tout était modeste à la fondation de ce grand séminaire : une première promotion de 62 séminaristes, un seul père formateur permanent effectivement présent, le révérend père Xavier Tohouégnon, l'un des principaux acteurs de l'histoire de ces images dont je rappelle le souvenir avec beaucoup d'émotion ; l'ombre sur d'un prélat, Monseigneur Robert Sastre, évêque de Lokossa, qui fut nous accueillir avec affection en ce mémorable soir ; une chapelle inachevée ; quatre dortoirs ; un réfectoire ...

Aujourd'hui, nombre de choses ont merveilleusement évolué : la première promotion est en première année de théologie ; une deuxième promotion est en deuxième année de philosophie ; le Conseil permanent des formateurs s'est élargi ; un grand bâtiment de 96 cabines (chambres individuelles d'étudiant) est achevé ; un autre est en cours de construction ; d'autres sont en projet. De plus la formation intellectuelle et humaine, la maturité chrétienne par le creusement de la vie communautaire et spirituelle, l'initiation pastorale s'assurent avec bonheur...

Rendons infinitement grâce à Dieu ! Remercions ensuite tous les hommes de foi et de bonne volonté qui, à coup de sacrifices parfois très importants, ont intimement collaboré à la réalisation de tant de merveilles. Notre gratitude à l'endroit de tous est profonde. Un merci particulier à tous ceux et toutes celles qui, dès l'aurore et jusqu'à ce jour, bravent la distance et la fatigue pour nous communiquer le savoir humain. Dieu les récompense !

Quant à mes souhaits et mes espoirs, ils sont tout simples. J'implore sur ce séminaire l'Amour de Dieu et la Charité des hommes. Insuffisance de professeurs, manque de moyens matériels et financiers et autres problèmes se solutionneront alors de mieux en mieux. Que tous ceux qui veulent nous aider nous portent dans leur PRIÈRE ! Le reste, don modeste ou abondant, viendra par surcroît pour l'édification de cette œuvre d'Église et de salut qu'est notre séminaire. Daigne le Seigneur lui conserver son immense amour !

Barthélémy Assogba Cakpo

LE RECTEUR

du Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot, l'abbé Efoé-Julien Pénoukou



est né le 31 janvier 1943 à Agbanto. À l'issue de ses études au séminaire Saint-Gall sis à Ouidah, il a été ordonné prêtre le 27 décembre 1969 à Comé. De 1970 à 1973, il a été professeur et aumônier au Collège Père Aupiais. Ses études en France et en Allemagne ont été sanctionnées par le doctorat en théologie et le DEA en sociologie politique. De 1979 à 1994, il a été professeur, doyen puis recteur à l'Institut Catholique de l'Afrique Occidentale (I.C.A.O.), à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Consulteur au Vatican au Conseil pontifical de la culture, il est membre de la Commission romaine théologique et historique préparatoire du Grand Jubilé de l'an 2000.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

BULLE D'INDICTION DU GRAND JUBILÉ DE L'AN 2 000 : LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ

(Suite de la première page)

clamé devant la porte sainte de la basilique Saint-Pierre, la bulle d'indiction du Jubilé de l'an 2 000.

La bulle d'indiction est la lettre solennelle par laquelle le Saint-Père convoque l'Église et l'humanité entière à ce grand événement et décrète que l'année sainte s'ouvrira la nuit de Noël 1999 et s'achèvera le dimanche 06 janvier 2001, fête de l'Epiphanie. Ce texte d'une trentaine de pages est intitulé «*Incarnationis mysterium*» c'est-à-dire *Mystère de l'Incarnation*. Le Pape y évoque aussi les différents symboles du Jubilé et en donne les sens.

1 — Contenu du texte

Le Saint-Père rappelle la place et l'importance que le peuple de Dieu accordait au Jubilé. Le peuple a vécu toujours les années saintes avec enthousiasme et ferveur voyant en elles, dit le Pape, «une circonstance où l'invitation de Jésus à la conversion se fait entendre de manière plus intense». Dans cette marche, poursuit le Pape, les abus et les incompréhensions n'ont pas manqué, mais aussi les témoignages de foi authentiques et de charité sincère ont été largement supérieurs.

Le Pape souhaite que le Jubilé soit non seulement comme un chemin de réconciliation pour les différentes Églises chrétiennes, mais aussi qu'il soit un nouveau pas en avant dans le dialogue entre chrétiens... et musulmans. Cette bulle ne s'adresse pas uniquement aux chrétiens catholiques, mais à tous les hommes : «les fidèles d'autres religions de même que ceux qui sont éloignés de la foi en Dieu, sont invités à partager notre joie. En frères de l'unique famille humaine, franchissons ensemble le seuil d'un nouveau millénaire qui exigera l'engagement et la responsabilité de tous».

Parmi les symboles du Jubilé qui vont attester et manifester la foi du peuple de Dieu en marche, le Pape rappelle et cite les essentiels : l'indulgence, la charité, le pèlerinage, la porte sainte, la purification des mémoires et la mémoire des martyrs.

2 — Le don de l'indulgence

On appelle indulgence, la remise des conséquences de péché. En effet, tout péché même pardonné entraîne un devoir de réparation de ce qu'il a détruit (à un voleur par exemple, on demande, pour que l'absolution soit efficace, d'aller remettre ce qu'il a volé).

Cette pratique d'indulgence est une très vieille tradition des années jubilaires, mais chargée d'un passé sombre. À l'origine, les indulgences ont été accordées comme un substitut des pénitences très lourdes infligées dans l'Église des premiers siècles (excommunications, journées de jeûne...). Cela a fait que le mot «indulgence» est galvaudé parce que jeté dans l'ambiguïté. Dans le passé, à certaines époques dans l'Église, les indulgences se vendaient littéralement. Ce n'était pas l'amour qui réparait les conséquences du péché, mais l'argent. Du coup, beaucoup de catholiques, à tort ou à raison, attachent peu d'importance aux indulgences; car pour eux, cette doctrine semble être trop liée à une conception très étiquetée de la justice divine. Dieu n'est pas pour eux celui qui juge avec une justice purement distributive mais le juge qui justifie en donnant son amour à profusion.

Malgré ce passé sombre dont ce mot est chargé, le Pape Jean-Paul II, à la suite de Paul VI, voudrait en renouveler le sens. Déjà, Paul VI, dans la constitution apostolique «*Indulgentiarum doctrina*» insiste sur l'effet réparateur de l'amour et indique qu'aucune indulgence ne peut s'obtenir sans la conversion du cœur. Une indulgence totale ne peut venir que d'un cœur totalement converti; et la conversion des uns peut aider à celle des autres ou réparer le péché des autres. Reprenant pour son compte la pratique indulgentielle, le Pape Jean-Paul II l'emploie dans la bulle au singulier pour signifier que l'indulgence manifeste la plénitude de la miséricorde de Dieu.

3 — La charité

Comme le rappelle le Saint-Père, c'est «un signe de la miséricorde de Dieu qui est aujourd'hui particulièrement nécessaire». Par rapport aux années saintes, cette bulle d'indiction insiste pour que les chrétiens posent des actes «concrets et généreux». À titre indicatif :

* donner aux pauvres ce que nous avons et ce que nous sommes mais pas de notre superficie ;

* rendre visite aux malades, aux prisonniers, aux personnes handicapées ;

* réaliser des œuvres à caractère religieux ou social en faveur par exemple de l'enfance abandonnée, de la jeunesse en difficulté, des personnes âgées dans le besoin, des étrangers ;

* dévier une partie de son temps à des activités communautaires ou

* s'abstenir, au moins pour une journée, de consommations superficielles (tabac, boissons alcoolisées, télévision, cinéma...).

4 — Le pèlerinage

Le pèlerinage rappelle à l'homme sa condition de voyageur sur le chemin d'une terre où il ne fait que passer. Le pèlerinage, c'est le cheminement personnel du croyant «sur les pas du Christ Rédempteur». C'est «un voyage matériel et spirituel», une «ascèse du corps et du cœur». Ce pèlerinage aboutit normalement à franchir, au seuil des grandes basiliques de Rome, les portes saintes.

Pendant l'année sainte, en se rendant à Rome, en Terre Sainte (pour ceux qui le peuvent), dans la cathédrale ou un sanctuaire de leur diocèse, les fidèles expriment que l'histoire de l'Église est le journal vivant d'un pèlerinage jamais terminé. Le pèlerinage évoque un cheminement personnel du croyant sur les pas du Rédempteur. C'est un exercice de préparation intérieure à la réforme du cœur.

5 — La porte sainte

Ouvrue pour la première fois à la basilique Saint-Sauveur de Larran durant le Jubilé de 1423, la porte sainte évoque le passage que tout chrétien est appelé à effectuer du péché à la grâce ; et nous rappelle que personne ne peut y accéder sinon par Jésus qu'il a dit : «Je suis la porte» (In 10, 7). Tous ceux qui optent de franchir cette porte, prennent une décision qui suppose la liberté de choisir, et en même temps, le courage d'abandonner quelque chose, sachant que

l'on acquiert la vie divine. C'est dans cet esprit que, le premier, le Pape Jean-Paul II franchira la porte sainte dans la nuit de Noël 1999 (24-25 décembre) pour marquer le début de l'année sainte.

6 — La purification de la mémoire

Cette purification de la mémoire nous ouvre davantage au pardon ; et les chrétiens sont invités à entrer, avec toute l'Église, dans une nouvelle période de grâce et d'esprit missionnaire, afin de discerner les traces de la présence de Dieu aujourd'hui. Cela suppose une «purification de la mémoire», qui demande à tous un acte de courage et d'humilité pour reconnaître les fautes commises par ceux qui ont porté et portent le nom de chrétien. Un Jubilé est une période d'appel à la conversion, souligne le texte. Bien que sainte, l'Église et ses fils sont souvent péchés. Ce péché a fait obstacle à l'action de l'Esprit de Dieu dans le cœur de beaucoup de personnes. Le Jubilé est une occasion pour l'Église de s'agenouiller devant Dieu et d'implorer le pardon des péchés passés et présents de ses fils. C'est pourquoi le Pape nous y invite fortement : «Comme successeur de Pierre, je demande que, en cette année de miséricorde, l'Église, forte de la sainteté de son Seigneur s'agenouille devant Dieu et implore le pardon des péchés passés et présents de ses fils», car pour le Saint-Père, notre manque de foi a conduit beaucoup de personnes à l'indifférence.

7 — La mémoire des martyrs

Le Pape rappelle la présence et la place des martyrs au cœur de ce siècle, «à cause du nazisme, du communisme et des luttes raciales ou tribales».

Voilà ainsi ciblés les grands axes de cette bulle. Le compte à rebours a déjà commencé. Il nous faut passer du conçu ou vécu, de la théorie à la pratique, de la parole à l'action. Car une chose est d'avoir des projets et des programmes pour le Jubilé de l'an 2 000 (en fait de projet, nous en avons). Autre chose est, par contre, de vivre dans l'esprit et la vérité de ce Jubilé. Pour y arriver, je vous propose de nous livrer à un véritable exercice de purification de la mémoire de la haine comme nous y invite la bulle.

II — PURIFIER LA MÉMOIRE DE LA HAINE ET DE LA VENGEANCE POUR LAISSER LA PLACE À LA RÉCONCILIATION

En cette fin d'un millénaire mouvementé et tragique, l'heure est aux examens de conscience dans l'Église comme dans toutes les communautés du Bénin du Nord au Sud en passant par le Centre, et de l'Ouest à l'Est. Le Pape Jean-Paul II nous y invite fortement dans l'exhortation apostolique «*Tertio millennio adveniens*», lorsqu'il affirme qu'il est juste que le deuxième millénaire du christianisme arrivant à son terme, l'Église prenne en charge avec une conscience plus vive le péché de ses enfants dans le souvenir de toutes les circonstances dans lesquelles, au cours de son histoire, ils se sont éloignés de l'esprit du Christ et de son Evangile, présentant au monde non point le témoignage d'une vie inspirée par les valeurs de la foi, mais le spectacle de façons de penser et d'agir qui étaient de véritables formes de contre-témoignage et de scandales» (N° 33).

La tentation ici sera de croire ou de penser que l'Église ce n'est pas moi, mais ce

sont les autres. En réalité, l'Église n'est pas une entité vaponeuse ou une masse homogène d'individus inconnus. L'Église ici, se laisse définir comme une communauté de croyants, l'ensemble de tous ceux et de toutes celles qui sont solides de Jésus-Christ de part leur baptême, ou encore le peuple de Dieu en marche. Celles, cette Église est immaculée dans son mystère, infallible dans sa foi et de mœurs ; mais elle est aussi fallible dans les hommes qui la composent. Ces hommes, c'est chacun de nous, c'est toi et moi ; et non le Pape, les évêques, les prêtres, les diacres, les religieux et religieuses seulement.

La capacité de cette Église a demandé pardonn pour des fautes commises envers d'autres hommes la grandit et témoigne de son mystère, de la présence de l'Esprit Saint, de l'Esprit du Christ qui nous enseigne à recevoir et à offrir le pardon.

À la veille du Jubilé de l'an 2 000, il semble que la purification de la mémoire de la haine et de la vengeance peut véritablement nous disposer chacun et nous tous en particulier au pardon et à la réconciliation selon le souhait du Pape dans la bulle d'indiction «*Incarnationis mysterium*». Mais il y a comme une conscience vive et pointue des blessures du passé, qui fait qu'entre l'offensé et l'offenseur le cœur n'y est plus et la joie de la réconciliation pas davantage. Il est vrai qu'il n'y a pas d'avoir pour un homme ou pour un peuple qui oublie son passé ; toutefois il faut s'en souvenir non pour entretenir des rancœurs, de la haine, et allumer des feux de vengeance et de violence, mais pour offrir le pardon comme puissance libératrice ; conscient que le pardon n'est pas synonyme d'oublier. C'est là la démarche de maturité humaine et spirituelle à laquelle le Pape nous invite. Plusieurs fois déjà il nous en a donné l'exemple : souvenons-nous de sa demande de pardon à l'Afrique au nom de toute l'Europe.

Le devoir de mémoire ne doit pas s'exercer seulement envers les fautes, mais aussi envers les promesses, envers le dépôt de la vérité que nous ne devons pas trahir laquelle nous rappelle que nous sommes tous des fils dans l'Unique Fils. Cé qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare. En la faveur donc de ce Jubilé, osons faire de nos familles respectives des «sanctuaires domestiques» (cf. Vn. II) c'est-à-dire des lieux où l'Évangile est reçu, accueilli, vécu et le pardon et la réconciliation célébrés. Ainsi, les ennemis se parleront, les adversaires se tendront la main, ceux qui s'opposaient accepteront de faire ensemble une partie de chemin, le désir de s'entendre l'emportera sur la violence, sur la haine, sur la calomnie et sur la méfiance. La soif de la vengeance fera place au pardon. Les couples divisés par la méchanceté et les incompréhensions pourront se redonner la main, les enfants lâchement abandonnés par les parents pourront eux aussi se frayer un chemin vers la paix et la réconciliation. Et l'amour triomphera de la haine (cf. la deuxième prière eucharistique pour la réconciliation).

Cette tâche de mémoire interpelle aussi nos communautés ecclésiales (paroisses, presbytères, communautés religieuses, différents instituts...). Qu'elles soient des lieux où l'Évangile de pardon et de réconciliation est annoncé et vécu en contradiction avec l'esprit de haine, de critique, de médisance, de méfiance, de jalouse et de détention.

Que le visage du Christ s'illumine pour tout un chacun de nous, et cette année nouvelle 1999 sera bonne, sainte et heureuse.

Père Justin Agossou-Kpèvi
Séminaire Saint-Irénée de Lyon

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

DES BETHLÉEM (S) POUR NOËL

Où le Fils de Dieu va-t-il naître à Noël ? Quelle place lui réserve-t-on aujourd'hui dans un monde où l'avarice prime sur l'être ? La question est de toujours. Quand Jésus allait naître à Bethléem, les coeurs étaient à d'autres choses. Il n'y avait pas de place pour lui à l'hôtel. Il est né dans une étable, pauvre pour toutes les couches sociales, humble Pain des humbles. L'aimable lecteur pourra voir ici quelques idées jetées sur les Bethléem (s) possibles pour l'accueil de Jésus à Noël.

A — BETHLÉEM, MAISON DU PAIN

Bethléem veut dire «Maison du Pain». Jésus y naît pour se faire Pain d'une multitude d'hommes affamés et assoiffés : affamés et assoiffés de la justice, de la paix, de la démocratie ; affamés et assoiffés de la vie véritable, de Dieu et de sa Parole. Méditer sur la signification de Bethléem est une bonne chose, mais prendre à son actif ce que cela requiert est bien meilleur. De fait : «Que le Christ naîsse mille fois à Bethléem et non en toi, tu restes perdu à jamais (...) La croix du Golgotha ne peut te délivrer du mal si elle n'est pas dressée en toi»⁽¹⁾. Il faut donc que nous devenions nous-mêmes Bethléem, «la Maison du Pain» où naît le Christ ou bien que nous nous passionnions la crèche que Dieu habite pour assouvir nos faims et nos soifs en même temps que celui de nos frères les hommes. La faim et la soif de Dieu sont caractéristiques du cœur filial : «Tu nous as faits pour toi Seigneur et notre cœur est sans repos tant qu'il ne repose en toi» (saint Augustin). On serait tenté de dire que notre cœur est au repos quand Dieu habite en nous. Dans le cas contraire, on est à la merci de tous les «dieux» et du dieu Maman en l'occurrence. Et Dieu sait qu'il est séduisant ; en témoigne l'avertissement que Jésus nous lance en Mt 6, 24 : «... Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent». Il nous faut donc, dans la fête de Noël, penser à la nécessité de Dieu dans ce monde où l'athéisme a jeté force flèches dans l'Océan. Dieu seul peut nous donner la vie : «ils erraient au désert, dans les solitudes sans trouver le chemin d'une ville habitée, ils avaient faim, surtout ils avaient soif, leur âme en eux défaillait»⁽²⁾. Ils (les hommes) avaient besoin de Pain, et voilà que dans leur histoire, Dieu se fait homme et vient à leur rencontre : «Je suis le Pain vivant qui est descendu du ciel» (Jn 6, 51). C'est Jésus dans l'Eucharistie. Recevons-le et devenons Bethléem pour Noël.

B — BETHLÉEM OÙ NAIT LE GERME DE LA JUSTICE ET DE LA PAIX

Ce pain vivant descendu du ciel, est le germe de la justice ; il apporte la paix et nous éclaire quel que soit notre pays où le cœur de l'homme cesse parfois

d'être cœur pour devenir une machine de violence individuelle ou collective. Notre pays pourrait devenir la crèche où naîtra le «Prince de la paix», le lieu où l'Homme-Dieu aura une grande influence au point que la «révolution de l'amour» l'emporte surtout sur ce qui détruit l'homme. Cela a plusieurs implications : la solidarité avec tous, l'enrichissement du cœur, le souci de la justice, la promotion de la joie qui donne sur l'espérance en Jésus-Christ, «Alpha et Oméga» (commencement et fin), centre de toute vie. Bâtir l'unité, promouvoir le droit sur la force, la justice sur l'injustice sont importants ; même si «... Dieu nous prépare une nouvelle demeure et une nouvelle terre où

règnera la justice et dont la bonté comblera et dépassera tous les désirs de paix qui montent au cœur de l'homme...), l'attente de la nouvelle terre, loin d'affaiblir en nous le souci de cultiver cette terre doit plutôt le réveiller»⁽³⁾. Que notre pays se fasse la crèche où naîsse le germe de la justice, qu'il devienne donc Bethléem pour Noël.

C — NAissance DE JÉSUS À BETHLÉEM, RENAISSANCE DU MONDE

On aurait pu parvenir à des conditions de vie justes et humaines si l'on



NOËL, NOËL ! UN CHANT À MON ENFANCE

Douce nuit,
Éclatante lumière,
Belle et scintillante Étoile,
Un Enfant nous est né.
Un Fils nous est donné.

C'est l'Émmanuel :
Dieu avec nous !
Noël des Malheureux !
Noël des Pauvres !
Noël des Enfants !

Oui ! Je suis enfant !
Mais mon enfance est maltraitée.
Elle est bafouée, sapée, piétinée.
Je suis enfant !
À l'image du Petit-Jésus !
Mais mon enfance est avilie.
Elle est saccagée, détruite et anéantie !

Combien sont-ils, dans nos villes et quartiers,

Ces enfants tristes et malheureux
En cette période de réjouissance ?
Combien sont-ils, dans nos campagnes,
Ces enfants méprisés, dépourvus
Qui, jour et nuit, pleurent leur misère ?
Combien sont-ils ? Combien ?
Et pourtant !

Noël est avec nous !
Noël des Enfants !
Que pouvons-nous offrir
À ces malheureux enfants ?
À ces enfants déçus, scandalisés
Durement traumatisés par la guerre,
La haine et l'injustice sociale ?
À ces enfants qui, jour et nuit,
Plient sous de lourdes charges ?

Allons-nous leur offrir des «jouets» ?
Certainement pas !
Une seule chose :
Un regard tendre,
Un sourire affectueux,
Une attention franche,
Un cœur ouvert,
Une main aimante.
Et chaque jour davantage.

Ce n'est peut-être pas trop !
Pour que reverdisse mon enfance !
Qu'elle re fleurisse
Et brille de sa lumière éclatante
Pour la gloire du Petit-Jésus
Émmanuel, Dieu avec nous,
Amen !

Joyeux Noël 98 !

Brice C. Ouinsou, Séminariste

avait toujours gardé à l'esprit que la naissance du Christ à Bethléem suppose la renaissance du monde. Cette naissance «est un événement fondamental dans les annales de l'humanité. Elle marque profondément l'histoire du monde et la partage en deux versants : avant le Christ, après le Christ. Le Christ est la pierre angulaire de l'histoire universelle»⁽⁴⁾.

Cette naissance change donc la figure de l'humanité et la met en situation d'un «plus-être» : «en dépôt de légitimes différences entre les hommes, l'égalité des personnes exige que l'on parvienne à des conditions de vie justes et plus humaines. En effet les inégalités économiques et sociales excessives entre les peuples ou entre les membres d'une seule famille humaine font obstacle à la justice sociale, à l'équité, à la dignité de la personne humaine ainsi qu'à la paix sociale et internationale»⁽⁵⁾.

Au regard de ce qui précède, on peut se demander comment nous œuvrons pour faire régner l'amour dans le monde ; comment nous donnons sens à la venue du Christ dans notre monde. Et si le chrétien se refusait à être l'écho de cette venue dans le monde, c'est-à-dire sel de la terre et lumière du monde, pour s'enfermer dans la solitude et l'arbitraire de son cœur ? Quoi qu'il en soit, chrétiens, nous ne pouvons nous passer de laisser le Christ naître en nous pour le connaître et l'annoncer. Et cette mission d'annonce requiert l'aide du magistère à qui est confié «le dépôt sacré de la doctrine chrétienne»⁽⁶⁾. Et le Christ n'a-t-il pas promis d'être avec son Église jusqu'à la fin des temps ? (Mt 28, 20). Pour peu qu'on veuille l'écouter chaque jour un peu mieux, notre monde deviendra un peu plus digne de Dieu ; c'est-à-dire Bethléem pour Noël.

Des Bethléem (s) pour Noël, ce sont des attitudes d'accueil du Christ pour un Noël véritable : attitude d'accueil du Christ, Pain de vie, attitude de correspondance à l'être du Christ, germe de justice et de paix, attitude, enfin d'annonce du Christ levain de l'humanité pour un monde nouveau, pour un monde d'amour.

BIBLIOGRAPHIE

(1) *Angelus Silensis : le pèlerin chérabique* [Traduction H. PLARD] Aubier 1946 - I, 61 - 62.

(2) *Psalmus 106, 4 (Bible TOB).*

(3) *Vatican II, l'Église dans le monde de ce temps*, n° 39.

(4) *Vatican II, l'Église dans le monde de ce temps*, n° 29 § 3.

(5) *Abbé Paul, le dessin de Dieu et les merveilles de son Amour miséricordieux* - 1976, page 169.

(6) *Abbé Paul, op. Cit. page 8.*
Achille Houkpatin
Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parrot
BP 73 Dogbo (Mono)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

L'ÉGLISE DE LA PAROISSE SAINT-ANTOINE DE PADOUE DE ZOGBO (COTONOU) EST CONSACRÉE

La communauté chrétienne catholique de la paroisse Saint-Antoine de Zogbo (Cotonou) a fêté et célébré le 6 décembre 1998 dans la joie, la consécration de son église au Seigneur.

C'est au cours d'une Eucharistie présidée par l'archevêque de Cotonou, son Excellence Monseigneur Isidore de Souza entouré pour la circonstance d'une vingtaine de prêtres dont le père Luis Olivares, provincial des pères salésiens de l'Afrique de l'Ouest implantés sur cette paroisse de Zogbo. Le curé de ladite paroisse, le père Firmin Nuevo qui a conçu le plan architectural et conduit avec célérité, méthode et efficacité les travaux de réalisation de cette nouvelle église était aussi de la partie.

Les autorités politico-administratives dont l'ex-président de la République, M. Nicéphore Dieudonné Soglo et son épouse, des fidèles, des invités et sympathisants ont, par milliers, répondu présent à cette fête de famille.

C'est dans ce décor que l'archevêque de Cotonou a remis à Dieu ce bel édifice de pierres élevé à la gloire du Seigneur pour qu'il devienne sa demeure, maison de prière, de louange, d'adoration et d'intercession.

La fête a été belle et à la hauteur de l'événement. En témoignent les chants priants, fervents mais aussi vivants et joyeux des diverses chorales de la pa-



L'église Saint-Antoine de Padoue de Zogbo, Cotonou

roisse : Adjogan, Sainte-Cécile, Aluwassio, les jeunes, Séxwényn, Arigbo et la chorale hanay qui a composé pour la circonstance un chant pour remercier Dieu et féliciter l'archevêque pour les œuvres de construction d'églises dans l'archidiocèse de Cotonou. Tenue uniforme à l'effigie de l'église et de saint Antoine de Padoue, magnifique procession des oblates et des coups de canon qui ont retenti tout le long de la célébration ont rehaussé l'éclat de l'événement.

Partant des textes liturgiques, Jr 1, 4-10; Jn 6, 50-58, Monseigneur Ganyé a axé son homélie sur la nature du sacerdoce, l'identité du prêtre et sa mission. Jésus a institué le sacerdoce ministériel dans la communion trinitaire. De tous les prêtres de l'histoire sainte, il est le seul à dire "Ceci est mon corps", "Ceci est mon sang". C'est un grand mystère qui donne vie et dont nous bénéficiions gratuitement sans aucun mérite de notre part. Aussi est-il juste que, comme hier, aujourd'hui et à jamais, nous lui rendions grâce. Il en va de notre salut. Car la communion à son corps et à son sang nous fait entrer dans sa vie et nous y établit.

Poursuivant sa méditation, le prélat s'est adressé de façon particulière à son "frère et ami", l'abbé Nazaire. Celui-ci devait retenir que la spiritualité du sacerdoce est la recherche de la sainteté dans la fidélité et l'assiduité à l'Eucharistie, sommet de la vie du prêtre. Cet effort de quête de sainteté se préserve et se consolide par la communion ecclésiale et la vie de prière intense.

coeur, de notre vie. N'attendons pas demain pour lui ouvrir... Laissons-nous transformer par Jésus... Jésus ne veut pas seulement de temple — c'est nécessaire, mais l'important pour lui, c'est notre cœur qu'il vient changer. Soyons donc humbles pour laisser Dieu nous donner sa vie...".

D'un coût global de 175 millions de francs CFA, l'église Saint-Antoine de Padoue de Zogbo couvre une superficie de 1662 m². Ces caractéristiques essentielles sont :

— sous l'église, 1 crypte de quatre salles de 400 m²;

— 1 jubé de 160 m² avec deux salles ;

— 2 salles dont l'une sert de sacristie et l'autre de magasin ;

— 200 bancs de 3,80 m ;

— 2500 à 3000 places assises ;

— 14 stations du chemin de la croix en vitraux ;

— 1 clocheton électronique qui sonne 3 fois par jour et 6 fois le dimanche.

Sur la façade de l'église :

— 8 statues de saints avec aux extrémités Jésus d'un côté et la Vierge Marie de l'autre ;

— 5 vitraux :

* le central, ce sont les litanies,
* à gauche l'Ancien Testament,
* à droite, le Nouveau Testament.

Au-dessus des 5 vitraux, 5 rondes présentant l'Agneau pascal et les quatre Évangiles.

À l'intérieur :

— 2 statues avec les patrons principaux de l'Église : saint Antoine de Padoue et Marie Auxiliatrice ;

— 1 baptistère ;

— 10 colonnes + 2 sous le jubé.

Au chœur :

— grande statue de 5 mètres du Christ Vivant ;

— le chœur couvre 72 m² et porte un autel en forme de pirogue de hauteur de 1,5 m.

Sur les portes à l'extérieur, saints et scènes bibliques, et

à l'intérieur, des signes.

Souhaitons simplement que ce joyau flamboyant neuf reste et demeure une maison de prière où le peuple des fidèles vient adorer Dieu, s'instruire de sa parole et se nourrir de ses sacrements.

Ludovic Robert Gnansounou et
Damien Zomahoun
Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot

Guy Dossou-Yovo

ORDINATION PRESBYTÉRALE À PAOUIGNAN

Le samedi, 19 décembre 1998, Dieu a comblé de joie son église qui est à Paouignan, une des paroisses du diocèse de Dassa-Zoumé. La bonté ineffable du Seigneur a réuni ses filles, dont une trentaine de religieuses, et ses fils pour l'ordination sacerdotale de l'abbé Nazaire Afomassé.

Très riche en couleurs, la cérémonie a été présidée par son excellence Monseigneur Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumé, entouré pour la circonstance de son Excellence Monseigneur Nikolas Okioh, évêque émérite de Natitingou et de vingt-six prêtres.

Cette belle et imposante cérémonie a commencé à 10 heures par une longue et magnifique procession rythmée par la chorale hanay. Après l'ouverture de la cérémonie proprement dite, le père André Afounana, vicaire général dudit diocèse a procédé à l'appel et à la présentation de l'ordinand. La réponse d'agrément du prélat qui le choisit prêtre de Jésus-Christ pour toujours souleva de vifs applaudissements. Le "Gloria" bien exécuté par la chorale des jeunes vient réintroduire l'as-

semblée dans le recueillement et la liturgie de la Parole.

Partant des textes liturgiques, Jr 1, 4-10; Jn 6, 50-58, Monseigneur Ganyé a axé son homélie sur la nature du sacerdoce, l'identité du prêtre et sa mission. Jésus a institué le sacerdoce ministériel dans la communion trinitaire. De tous les prêtres de l'histoire sainte, il est le seul à dire "Ceci est mon corps", "Ceci est mon sang". C'est un grand mystère qui donne vie et dont nous bénéficiions gratuitement sans aucun mérite de notre part. Aussi est-il juste que, comme hier, aujourd'hui et à jamais, nous lui rendions grâce. Il en va de notre salut.

Car la communion à son corps et à son sang nous fait entrer dans sa vie et nous y établit.

Poursuivant sa méditation, le prélat s'est adressé de façon particulière à son "frère et ami", l'abbé Nazaire. Celui-ci devait retenir que la spiritualité du sacerdoce est la recherche de la sainteté dans la fidélité et l'assiduité à l'Eucharistie, sommet de la vie du prêtre. Cet effort de quête de sainteté se préserve et se consolide par la communion ecclésiale et la vie de prière intense.

Le rite de consécration qui a suivi l'homélie a débouché sur l'acclamation soutenue de l'assistance, lors de la vêture du nouveau prêtre. Cette grande action de grâce suscite une vive émotion dans le mot de remerciement du père Nazaire Afomassé et celui de ses collègues médecins de la douzième promotion la faculté des sciences de santé (FSS) de Cotonou. Ces derniers étaient visiblement émus de voir l'un des leurs, médecin des corps et médecin des âmes.

À la sortie de la messe, la gaieté des grands jours a été soigneusement entretenue par les agapes fraternelles et les réjouissances populaires.

Pleins d'admiration pour le caractère exceptionnel de ce jour, nous prions Notre-Dame-de-toutes-les-grâces de couvrir le jeune prêtre de son manteau. Que le Seigneur soit toujours son rempart et qu'il lui accorde un ministère fructueux.

Ludovic Robert Gnansounou et
Damien Zomahoun
Grand Séminaire Monseigneur-Louis Parisot

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN

110 FORMATIONS POLITIQUES AU BÉNIN :
ET VOGUE, LA GALÈRE !

Pour une population qui tourne autour de six millions d'habitants, qui occupent une superficie de 112 622 km², le Bénin a déjà 110 partis politiques soit un parti pour 6000 habitants. Dans ce domaine et dans la sous-région, il vient de battre un record qu'il ne manquera pas d'améliorer car ce n'est pas fini : la naissance d'autres partis politiques se profile déjà à l'horizon.

À deux ou trois exceptions près, aucun des partis béninois, n'a vraiment l'ambition légitime que doit avoir toute formation politique digne de ce nom : conquérir et exercer le pouvoir en vue de l'exécution d'un programme propre. Mais qu'ont-ils ? Et lequel ? En réalité la kyrielle de programmes agités par nos formations politiques ne présentent aucun point de démarcation quant au fond. Ils se ressemblent tellement qu'on n'hésiterait même pas à parler de plagiat, en tous points et semblables à peu de choses près. Tout le reste n'est que subterfuges, démagogie, opportunisme, prestidigitation.

Le paysage politique béninois, à l'exception du parti communiste du Bénin pourrait être divisé en deux blocs. Le premier est le bloc pro-Kérékou et le deuxième est celui-là qui ne jure que par Soglo. En intercalaire à ces deux coalitions, il y a peut-être celui des hommes de Me Adrien Houngbédji.

Serait-il insensé de croire, que pour être crédible, fort, opérationnel et travailler pour le développement réel du Bénin, le paysage politique béninois ne devrait pas avoir objectivement plus de trois à quatre partis politiques ?

Mais hélas ! les appétits des uns et des autres, le souci incontestable de se rapprocher de la gamelle pour assouvir les intérêts personnels et égoïstes, la pratique nuisible de la politique de « ôte-toi de là pour que je m'y installe » chère à nos hommes politiques béninois, ont accéléré le mouvement inflationniste des formations politiques chez nous. Et loin de contribuer

au développement du Bénin, c'est son contraire qui s'installe : la destruction du tissu économique, de la morale dans tous les sens du mot... Le phénomène ne saurait donc être lié, comme certains prétendent le dire, à la jeunesse de la démocratie béninoise. D'ailleurs après huit ans de pratique, cette jeunesse devrait se convaincre qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années.

Notre pays vit une lamentable tragédie. Joseph Joubert disait qu'en « politique, il faut toujours laisser un os à ronger aux frondeurs ». Malheureusement, le nombre de ceux qui convoitent un os à ronger ne s'en contentent pas, mais plutôt désirent avec avidité des viandes grasses et succulentes. Et lorsqu'on connaît l'insatiable, il faut craindre le pire.

Un peu plus donc de morale et de sagesse, pour que l'intérêt national prime !

Alain Sessou

OUVERTURE DU COURS SECONDAIRE
SAINT-AUGUSTIN DE NATITINGOU

Le premier établissement secondaire privé de l'Atacora a ouvert officiellement ses portes le vendredi 13 octobre 1998 à Natitingou. Il comporte 5 compartiments répartis comme suit : 1 direction, 2 classes de 6^e, la première pour 44 filles, la seconde pour 33 garçons et le reste en cours de finition. Une dépendance moderne y est remarquable.

L'établissement est implanté au quartier Ourbonga à l'entrée de la ville pour ceux qui viennent de Cotonou, Parakou ou Djougou. Il a drainé une foule importante de parents, élèves, enseignants, amis et sympathisants.

Les manifestations ont été placées sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr.

Pascal N'Koué, évêque de Natitingou entouré des membres du clergé local, des autorités politico-administratives et des religieuses de toutes les congrégations présentes dans le diocèse.

Tous les orateurs ont exprimé leur fieret pour l'œuvre réalisée et leur gratitude aux initiateurs.

Le discours de la Sœur Félicité Dagba, première directrice du collège Saint-Augustin de Natitingou, a particulièrement retenu l'attention de l'assistance : il a en effet insisté sur le souci de l'Église d'accomplir sa mission en mettant l'homme debout pour répondre à sa vocation de citoyen libre et responsable dans la société que tous nous sommes appelés à construire dans la dignité et pour la gloire de Dieu.

Avant la bénédiction du bâtiment, S. E. Mgr. Pascal N'Koué a, dans une brève intervention, loué le Seigneur pour ce qu'il fait chaque jour dans nos vies. Pour le prélat, Dieu nous regarde tous de la même façon, qu'on soit musulman, protestant ou catholique. Le mot catholique veut dire universel. Et souvent, les gens ont peur de ce mot a-t-il dit en substance, avant d'inviter les bonnes volontés à soutenir les belles œuvres de l'éducation des enfants.

A L'ÉCOUTE DU PAPE

(Suite de la première page)

les puissent tenir compte des intérêts du pays et des nécessités extérieures, en évitant de se constituer en obstacle au développement des autres et en apportant toujours une contribution au progrès mondial, particulièrement à celui des pays moins développés.

Comment ne pas mentionner, dans ce contexte, le problème de la dette extérieure des pays les plus pauvres et celui de la difficulté qu'èprouvent de nombreux autres pays en voie de développement à accéder au crédit dans des conditions qui maintiennent et favorisent un développement humain et social équilibré ? (...)

Que Dieu éclaire les hommes politiques des pays plus favorisés afin qu'ils trouvent les moyens de prendre généreusement en charge les coûts des programmes internationaux d'allègement ou d'annulation pure et simple du poids si lourd qui écrase les populations les plus défavorisées de tant de régions du monde !

Au moment où étaient publiés la Déclaration du Sommet de Rome de 1996 et le

Plan d'Action qui l'accompagnait, la Communauté internationale prit unanimement un certain nombre d'engagements dans tous les domaines de l'économie nationale et internationale propres à atteindre ses objectifs. Au cours des deux années qui ont suivi la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation, de nombreux autres engagements ont été pris et des projets internationaux élaborés, afin d'éliminer la pauvreté extrême et d'affronter de manière appropriée les charges financières qui pèsent sur les plus pauvres. Il est bien évident que les déclarations politiques internationales, tout comme les instruments juridiques multilatéraux, sont sans effet tant qu'ils ne sont pas soutenus par une législation nationale efficace et par une volonté politique de les mettre en œuvre (...)

Vatican, 30 novembre 1998

Jean-Paul II

Audience accordée aux participants à la Conférence de l'Union interparlementaire

Puis, suivront la visite des imposantes salles de classe et une collation.

Jean-François Gonsalvo

LE SAVIEZ-VOUS ?

◆ Le nombre de cas de cancer grimpe chaque année : ils étaient 10 millions l'an dernier et devraient passer à 20 millions en 2020, selon l'OMS. Plus de 70% des patients vivront dans des pays en développement.

◆ En France, seulement 20 % des demandes de divorce sont faites par des hommes.

◆ Alors qu'en 1955, seulement trois pays n'atteignaient pas le niveau de remplacement naturel de la population (2,1 enfants par femme), ils seront 102 en 2025.

◆ C'est au Chili qu'on trouve les ciels les plus limpides de la terre, ce qui favorise l'observation de l'espace.

◆ 80 % des ressources des océans sont concentrées sur le plateau continental, il faut craindre le pire.

◆ En Egypte, près de 65 000 textes de lois, décrets et amendements, parfois contradictoires, ont été adoptés depuis le début du 19^e siècle. Un casse-tête pour les juristes !

◆ Les dinosaures ont peuplé la terre pendant 150 millions d'années.

◆ Après vingt-sept ans, Noël redévient en 1998, à Cuba, jour férié. Une décision annoncée comme définitive. Un peu moins d'un an après la visite historique du Saint-Père, le Pape Jean-Paul II, les signes d'une normalisation des relations entre le gouvernement de Fidel Castro et l'Église catholique se multiplient.

◆ En Colombie, plus de mille civils ont été exécutés "extra-judiciairement" en 1998, soit par les forces de sécurité, soit par les tristement célèbres escadrons de la mort.

◆ Aux Bahamas, petite nation de la mer des Caraïbes, le gouvernement vient d'abolir la peine de mort.

◆ Selon un rapport qui vient d'être publié par Amnesty international, sur la situation des Droits de l'Homme aux États-Unis, 3500 condamnés à mort attendent actuellement leur exécution dans les prisons qui sont des lieux de violences extrêmes.

◆ La Chine à elle seule comptabilise près de 80 % des exécutions à mort dans le monde.

◆ En Grèce, il est interdit à un catholique d'accéder à certains emplois qui relèvent de l'administration et du service public.

◆ Depuis 1993, en Algérie, la guerre fratricide a fait près de 100 000 victimes. Responsables à 80 % des massacres, les groupuscules islamistes n'ont jamais pu être éradiqués par une police souvent brutale et sans discernement dans ses interventions.

ENVIRONNEMENT — DÉVELOPPEMENT

LA MALPROPRETÉ AU BÉNIN : NÉCESSITÉ D'ASSAINIR NOS CADRES DE VIE

Des tas d'immondices dressés dans nos rues et ruelles, des caniveaux bouchés par toutes sortes de détritus et de par nos comportements quotidiens malsains d'y jeter avec désinvolture tout ce qui nous tombe sous la main, des eaux usées jetées pèle-mêle dans nos habitations et marchés, des chaussées transformées en urinoirs. Certains concitoyens indélicats n'hésitent pas à déposer, la nuit, sur les trottoirs. Des maisons d'habitations et même administratives trônent ici et là au milieu de grandes herbes. Des piles de dossiers végétant depuis des lustres dans des tonnes de poussières.

C'est cela qui caractérise la saleté repoussante dans laquelle baigne le Bénin, notamment ses principales villes et plus particulièrement Cotonou. Et pourtant l'insalubrité dans laquelle se complaisent honseusement les Béninois et Béninoises, constitue un des principaux vecteurs de toutes sortes de maladies. Et nul ne l'ignore. Dès lors, il est impérieux de s'appuyer sur les hommes et les moyens existants pour nous frayer des voies de sortie de cette situation qui menace dangereusement notre environnement ainsi que la santé des populations et par conséquent, le développement de notre pays.

C'est vraisemblablement dans ce cadre que le ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme a lancé officiellement le mercredi 23 décembre dernier : « l'opération fêtes dans la propreté ». L'objectif recherché dans le cadre de cette opération est, semble-t-il, d'amener chaque citoyenne et chaque citoyen à veiller pendant cette période de fête de fin d'année à assurer la propreté de sa maison, celle de la devanture, et si possible, de la rue immédiate avoisinante. Quel est le contenu d'une telle opération ? Comment s'y prendre concrètement pour la réussir ? Et l'après-fêtes ?

Ce sont là des questions préoccupantes auxquelles le ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, M. Sylvain Adekpédjou Akindès a bien voulu répondre à votre rédaction dans une interview exclusive.

Lisez plutôt.

La Croix du Bénin : Monsieur le ministre de l'environnement, le mercredi 23 décembre, vous avez lancé l'opération dénommée « opération fête dans la propreté ». Monsieur le ministre qu'attendez-vous concrètement de nos concitoyens à travers cette opération ?

M. Sylvain Adekpédjou Akindès : Vous savez comme moi que chacun de nous se plaint de la malpropreté de notre



Sylvain A. Akindès

environnement au Bénin. On voit que des déchets et des ordures, certains endroits puissent. Mais je dois dire d'entrée de jeu que chacun de nous est responsable de cette malpropreté, de cette insalubrité.



Les autorités du ministère de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme devant des immondices du marché Dantokpa, à Cotonou
Photo Placide Charles des Echos du Jour

Alors la réflexion du ministère de l'environnement est que si chacun veillait à entreprendre la propreté là où il travaille nous n'aurions pas tant à nous plaindre du manque de propreté. J'ai personnellement ce sentiment parce qu'il fut un temps où chacun de nous faisait autour de lui ce nettoyage sans aucune contrainte. Vous allez dans un village, la place publique est bien balayée. Il y a donc dans notre culture une recherche de la propreté et nous voulons faire appel à ce back ground, à ce soubsissement d'amour de la propreté pour amener chacun de nous à en prendre conscience. Donc l'opération lancée par le ministère de l'environnement, vise à faire appel à la conscience de chaque Béninois et de chaque Béninoise afin que chacun de nous s'investisse à rendre son environnement propre.

En lançant notre message nous voulons associer toutes les ONG qui s'occupent du secteur de l'environnement, tous les tra-

vailleurs, tous les étudiants, tous les élèves, tous les vendeurs, toutes les populations pour qu'ils veillent à passer les fêtes de fin d'année dans la propreté. De ce point de vue, nous retenons la période du 23 au 30 décembre où chacun est appelé à apporter son grain de sel à la propreté chez nous.

La Croix du Bénin : Monsieur le ministre après Noël et la fête du nouvel an 1999. Quel sera le sort réservé à l'opération ?

Sylvain A. Akindès : Je ne veux rien inventer. Je suis convaincu que c'est les investissements de chacun qui feront la propreté. Donc il est nécessaire d'évaluer après l'opération, la réaction de ceux qui s'y sont investis pour revoir la question de la propreté de nos villes au Bénin. Pour ce qui nous concerne au niveau du ministère, nous avons un certain nombre de ré-

CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

♦ Taux de croissance en baisse au Bénin

Selon le message du chef de l'État Mathieu Kérékou, adressé à la nation devant les honorables députés de l'Assemblée Nationale, le lundi 21 décembre 1998, le taux de croissance est passé de 5,6 % en 1997 à 4,4 % en 1998.

♦ La jeunesse dans le collimateur du sida

Sur les 30 millions de personnes vivant actuellement avec l'infection à VIH ou le sida, on compte au moins un tiers de jeunes ayant entre 10 et 24 ans. Les cas nouveaux d'infection à VIH chez les jeunes surviennent à raison de 5 par minute soit au total quelques 7 000 nouveaux infectés par jour.

♦ Le jeudi 17 décembre dernier, le Fonds monétaire international (FMI) a révisé légèrement en baisse à 2,6 % sa prévision de croissance pour la France en 1999.

♦ La pauvreté dans des pays développés

Selon une étude réalisée sur les « pauvres de longue durée » et publiée le jeudi 17 décembre 1998 dans un rapport de l'OCDE sur les perspectives économiques, entre 20 et 40 % de la population de quatre pays (Allemagne, Canada, États-Unis, Royaume-Uni) ont connu la pauvreté au moins un an. 2 à 6 % de la population ont connu la pauvreté pendant 6 ans au plus.

♦ Continental des pétroles et d'investissements S.A. du groupe Fagbohoun, adjudicataire de la SONACOP

Continental des pétroles et d'investissements S.A. du groupe Fagbohoun est déclaré adjudicataire provisoire pour l'acquisition des 55 % du capital social de la SONACOP en partenariat technique avec la société PICOTY S.A. du groupe AVIA international (Suisse) et la société LAFON Equipements pétroliers (France).

Ave Maria !

Radio Immaculée Conception
réémission catholique du Bénin
FM 101.0

24/24 heures

*Propos recueillis
par
Alain Sessou*